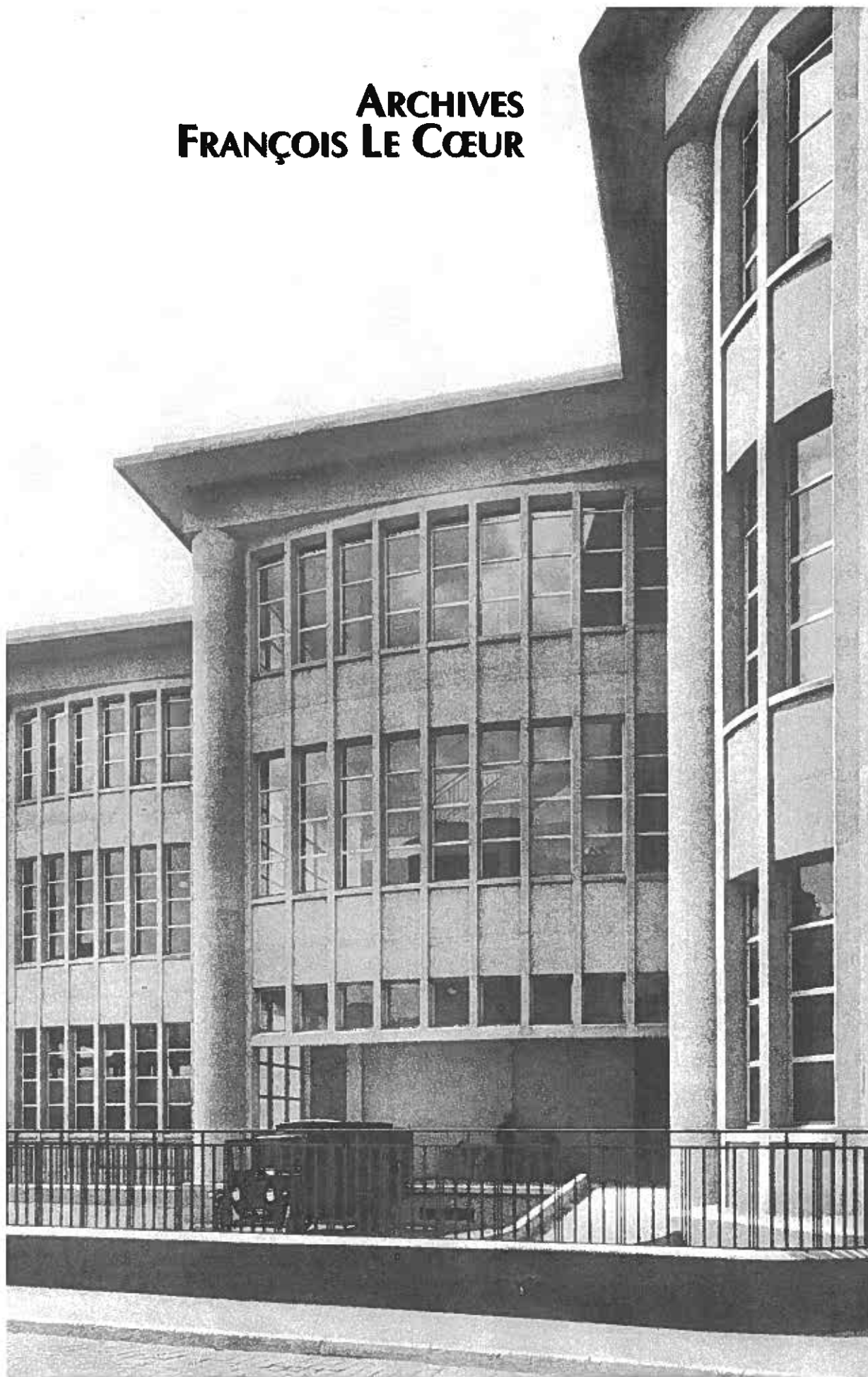


Institut Français d'Architecture

C O L O N N E S

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

ARCHIVES FRANÇOIS LE CŒUR



N° 10, novembre 1997

François Le Cœur,
Hôtel des postes de Reims, vers 1927.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET EXPOSITIONS

SOMMAIRE

Éditorial	2
Denis Honogger et l'école de Perret	3
Anatole Kopp, historien de la modernité	4
Les usines Rog à Ljubljana, futur centre d'archives?	5
Archives d'architectes, archives d'entreprises	
Archives de la construction moderne, Lausanne. Le circuit de conservation des documents d'architecture	6
Archives modernes d'architecture en Lorraine. Les archives des entreprises du bâtiment : France-Lanord et Bichaton	10
François Le Cœur, architecte (1872-1934) Un pionnier du ciment armé en France, par Isabelle Carreau-Vacher	12
Répertoire des archives de François Le Cœur	21

L'exposition Lurçat à l'Ifa de l'été 1995 est restée un modèle de présentation rétrospective d'un architecte à travers ses archives. L'exceptionnelle qualité des plans de conception d'André Lurçat, parlant d'eux-mêmes, aidait assurément à la démonstration, de même que la figure de l'architecte, peu connu du public, mais clairement identifié comme l'un des principaux acteurs du mouvement moderne.

Jean-Louis Cohen, commissaire de cette exposition, a été chargé par l'Ifa avec l'architecte et historien Joseph Abram d'un projet plus ambitieux, toujours monographique, celui d'une présentation rétrospective de l'œuvre d'Auguste Perret.

À côté de ces expositions événements, nous ressentons tous aussi le besoin de produits plus légers, plus faciles à présenter, à faire circuler, afin de diffuser largement, et d'abord dans les écoles d'architecture, la culture architecturale.

Dans le cadre de l'action de préservation et de valorisation des archives des architectes que l'Ifa mène depuis vingt ans, un réseau d'écoles d'architecture francophones vient de se mettre en place en Europe pour réaliser des expositions itinérantes, monographiques ou thématiques, et des programmes pédagogiques.

À l'initiative de l'école de Paris-la Défense et de l'Ifa, une exposition de préfiguration a été réalisée en 1997 sur Pingusson. Elle circule depuis quelques mois. Une autre, sur Jean Bossu, est en préparation et sera présentée l'an prochain.

François Barré

LES ARCHIVES DE DENIS HONEGGER

RÉCEMMENT déposées à l'Iifa, les archives de l'agence française de Denis Honegger viennent compléter utilement l'ensemble déjà riche des archives de l'"école Perret", à la suite de celles de Héaume, Alexandre Persitz, Pierre Forestier, A. et J. Guilbert, ou de celles d'André Le Donné et de Pierre-Édouard Lambert classées à l'Iifa puis déposées aux Archives municipales du Havre.

Né à Andrinople en 1907, Denis Honegger est entré en 1924 à l'Atelier du Palais de bois, grâce à Oskar Nitzschké qu'il avait rencontré peu auparavant à Genève. Fasciné par ses récits, Honegger — alors dessinateur dans une agence genevoise — décide d'aller étudier l'architecture à Paris. Les années passées chez Perret, à l'atelier, mais aussi dans les agences de la rue Franklin puis de la rue Raynouard, orienteront sa carrière de manière décisive. À l'atelier, Honegger participait avec enthousiasme aux longues discussions qu'aimait lancer son maître dans cette période pleine d'espoirs mais aussi de polémiques acharnées. Perret critiquait alors les positions corbuséennes, condamnant comme pittoresque l'architecture puriste et prônant la conformité aux usages et à la tradition... Denis Honegger adoptera en bloc les références de son maître, précurseurs, poètes et philosophes compris. Il misera sur les valeurs inhérentes à la construction, ironisant sur les innombrables écoles "cubiste, néo-cubiste, Esprit nouveau, dadaïste, néo-constructiviste, contre-constructiviste même". Ayant travaillé avec Nitzschké au chantier de l'Aubette à Strasbourg (1927) sous la direction de Theo van Doesburg — qui affichait pour la construction un mépris souverain —, il se méfiait des positions d'avant-garde. Aussi, dès le début de son œuvre, il choisit une fois pour toutes le langage de Perret, soucieux de définir les mots

d'une architecture rationnelle : "Le mur, le poteau, le pilier, la colonne, l'architrave, la poutre, la poutrelle, la dalle, l'arc, la voûte, l'escalier..." En 1930, il participe avec Nitzschké au concours du théâtre de Kharkov. Leur projet est mentionné. Il continue dans les années trente à travailler chez Perret puis chez Beaudouin et Lods.

Trois concours lui permettront d'établir sa propre agence à Fribourg. Il s'agit dans les trois cas de bâtiments importants situés en Suisse : l'université (1939-1941) et l'église du Christ-roi (1942-1954) à Fribourg, ainsi que l'institut de physique de Genève (1944-1953). En France, il réalise les hôpitaux de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin, 1952) et de Saint-Junien (Haute-Vienne, 1954), le centre technique de l'horlogerie à Besançon (1960), les laboratoires des Forges de la Providence à Hautmont (Nord, 1962), ainsi que de nombreux ensembles à Paris — où il installe une seconde agence — et en région parisienne : quartier de l'Église à Pantin (1000 logements et équipements, 1956), ensemble rue de Meaux (500 logements et église, 1958), ensemble à Malakoff (600 logements et commerces, 1966), grand ensemble de Villiers-sur-Marne (1500 logements et équipements, 1970), rénovation du secteur nord de Malakoff (1800 logements, 1972). Les réalisations parisiennes sont d'une qualité remarquable, tant pour la construction que pour l'ingéniosité de leur insertion urbaine dont témoigne, par exemple, l'ensemble de la rue de Meaux dans le 19^e arrondissement.

Dans un article publié en février 1953 dans la revue *Building*¹, Peter Collins constatait à propos de l'institut de physique de Genève la fidélité d'Honegger à la doctrine de Perret. Il y voyait la même conception de la structure, le même usage des surfaces de béton, avec cependant un modelage plus élaboré des détails. Ce modelage, dont le classicisme relevait moins d'une "imitation stylistique" que d'une attention aux possibilités du béton, supposait, selon Collins, une grande

maîtrise technique. L'intérêt des bâtiments d'Honegger réside précisément dans leur réelle qualité d'exécution. Le chantier du Christ-roi (1951-1954) fut, selon les témoins, une "école vivante" où chaque ouvrier pouvait comprendre, dans le cadre d'un projet complexe, le sens précis de son travail².

Les archives de l'agence suisse de Honegger ont été données aux Archives de la construction moderne de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il pouvait paraître logique d'y rassembler la totalité des documents émanant de l'architecte. En donnant la partie française de ses archives (jusqu'à entreposées à Paris) à la direction des Archives de France, sa famille a souligné l'importance, pour Denis Honegger, de l'épisode perretien. Comme on l'a dit, c'est d'abord dans ce sens que ces archives devront être exploitées à l'Iifa, où elles permettront d'approfondir notre connaissance de l'"école Perret" comme de l'architecture et des techniques du béton armé. À ce titre, les exceptionnels journaux de chantier — recueils reliés réunissant correspondance, comptes rendus de réunions de chantiers et photographies — mériteront une attention particulière. Il faudra aussi comprendre le fonctionnement des deux agences et s'expliquer la présence dans le fonds français de dossiers sur certains édifices suisses (ce qui impliquera une collaboration entre les centres d'archives). Mais ces archives devraient aussi éclairer les évolutions d'une agence qui, de l'après-guerre aux années soixante-dix, a pu confronter son bagage rationaliste aux difficultés du logement de masse et des grands ensembles. — JA, DP.

1 Peter Collins, "Geneva University : the Physics Institute. Architect : Denis Honegger", *Building*, février 1953.

2 E. Antognini, "La Construction de l'église du Christ-roi", *L'Église du Christ-roi*, Fribourg, 1955.

LES ARCHIVES D'ANATOLE KOPP

Si l'Occident a redécouvert depuis les années soixante les théories et les formes des avant-gardes russes, il le doit notamment, dans le domaine de l'architecture, aux publications et à l'action d'Anatole Kopp (1915-1990). Kopp appartenait à la génération d'historiens qui succéda aux pionniers tels que Siegfried Giedion ou Nikolaus Pevsner pour transmettre les idéaux du "mouvement moderne", à un moment où l'échec de la politique des "grands ensembles" et la montée du discours post-moderne tendaient à les discréditer définitivement.

Né à Péetrograd en 1915, Kopp reçoit sa formation initiale à l'École spéciale d'architecture de Paris, puis, pendant la guerre, au Massachusetts Institute of Technology. Il découvre l'héritage du Bauhaus au Black Mountain College, dirigé par des anciens de Dessau, où il est assistant. De retour en France avec l'armée américaine, il travaille avec le fonctionnaliste américain Paul Nelson. Dès son premier voyage en Russie, après la mort de Staline, il découvre en 1956 l'agonie du "réalisme socialiste" et s'intéresse à la rénovation de l'architecture autorisée par les réformes khrouchtchéviennes et à l'histoire de sa période héroïque. Le premier livre de Kopp, *Ville et Révolution*, fera émerger dès 1967 les images noires et blanches des bâtiments maudits d'un temps oublié.

Kopp travaille alors en France pour la Sonacotra et construit plusieurs ensembles d'habitation à Oran et Alger, grâce aux rapports qu'il avait su établir avec les Algériens pendant la guerre. Communiste actif, mais critique, Kopp avait aidé les "porteurs de valises". Il prendra un congé définitif du PCF après l'invasion de la Tchécoslovaquie. Appelé par Marc Émery à enseigner l'histoire à l'École spéciale



d'architecture, Kopp en devient le directeur pendant quelques années. Parallèlement, devenu professeur au département d'urbanisme de l'université de Paris VIII, il abandonne la pratique de l'architecture, tandis qu'il centre avec *Changer la vie, changer la ville* (1975) ses analyses sur le projet social du constructivisme russe.

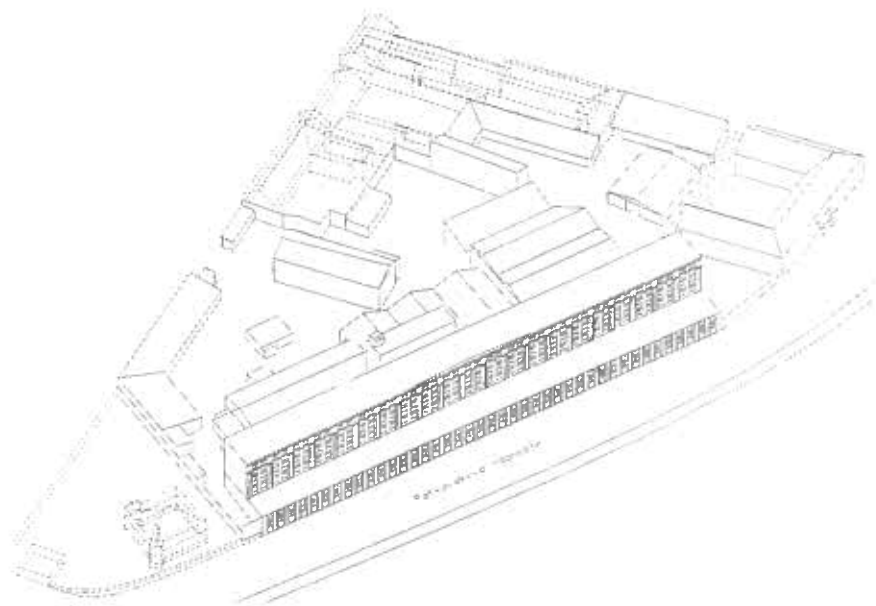
Élargissant son propos à la période du "réalisme socialiste", il décorique dans *L'Architecture de la période stalinienne* (1978) les mécanismes selon lesquels la réaction culturelle s'implante dans l'URSS des années 1930. Avec *L'Architecture de la reconstruction* (1982), il retrouve ses expériences de la France d'après-guerre, s'il ne parvient guère à voir de politique sociale novatrice dans l'action du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme. À la poursuite méthodique des grandes entreprises de l'architecture "de gauche" associant invention formelle et transformation sociale, Kopp concentre aussi son attention sur l'Amérique du *New Deal* rooseveltien et sur les réalisations des fonctionnalistes allemands en Israël. Avec son dernier livre, sans doute le plus polémique, *Quand le moderne*

Couverture de l'édition française du dernier livre d'Anatole Kopp.

n'était pas un style, mais une cause (1988), il proposera une sorte d'intégrale de ses réflexions antérieures sur l'unité des politiques de réforme sociale et des stratégies architecturales du "mouvement moderne", de l'Allemagne de Weimar à la Russie, des États-Unis à Paris.

Données en 1996 à l'Ifa, ses archives reflètent sa double activité d'architecte (par une documentation incomplète sur ses réalisations) et surtout d'historien de l'architecture : innombrables reproductions d'articles en russe ou en français, matériaux d'illustration pour ses ouvrages, ainsi qu'une imposante collection de diapositives, témoignent du travail de confrontation mené par Kopp. Classées par Élisabeth Essaïan en 1996, ces archives sont désormais à la disposition des historiens qui poursuivent l'enquête ouverte par Anatole Kopp. — JLC, DP.

D'après le texte publié par Jean-Louis Cohen dans *l'Encyclopédie universalis*, 1990, avec l'aimable accord de l'auteur.



Les usines ROG de Ljubljana, perspective (dessin : P. Saddy).

LES USINES ROG À LJUBLJANA, FUTUR CENTRE D'ARCHIVES ?

UN bel exemple d'architecture industrielle est actuellement menacé de destruction. Il s'agit de l'usine de vélos Rog, anciennement tanneries Karl Pollak, édifiée en 1917 à Ljubljana, capitale de la Slovénie. Le jeune État était à l'époque une province de l'empire austro-hongrois où circulaient hommes et marchandises en transit par le grand port de Trieste.

L'usine, dessinée sans doute par l'architecte Gustav Tonnies (auteur de la villa du patron, sur la même parcelle), est réputée exécutée selon le procédé Hennebique. Ce serait la première réalisation de ce type en Slovénie, où dominaient jusqu'alors les entreprises autrichiennes de Monierbeton (premier pont en béton sur la Ljubljanica, achevé en 1888, entrepôts du port de Trieste). La structure, d'une seule portée sur la largeur du bâtiment, sans les points d'appui intermédiaires des manufactures du XIX^e siècle, comporte des poteaux et poutres avec les goussets et chanfreins caractéristiques du procédé Hennebique. Les

dalles sont largement calculées pour recevoir les lourdes machines qui équipaient autrefois la manufacture, et dont certaines sont encore en place, disponibles pour un futur musée industriel.

L'ensemble est en très bon état de conservation, particulièrement l'aspect de surface du béton, prêt à être peint : un indice supplémentaire du bien fondé de l'attribution à Hennebique, puisque l'on sait que son béton, très "serré" (avec peu d'eau), était fortement "damé", jusqu'à diminuer de moitié, suivant une procédure de mise en œuvre reprise de celle de la pierre artificielle du XIX^e siècle. Les pilastres de la façade évoquent l'architecture cubiste tchèque...

Distant de 500 m du centre, le site est aujourd'hui très sensible, face à la colline du château et le long d'une promenade ombragée des rives de la Ljubljanica, un élément agreste du système monumental dessiné avec beaucoup de sensibilité urbaine par l'architecte Joze Plecnik : de la terrasse, accessible, on aperçoit toutes proches les fameuses écluses néo-étrusques inspirées de celles d'Otto Wagner à Vienne. Des investisseurs, principalement autrichiens, envisagent achat et

destruction pour édifier un complexe hôtelier standard, de ceux que les touristes rencontrent aux quatre coins du monde (un concours international a déjà été lancé). Pour résister à cette pression, Breda Mihelic, responsable de l'Institut régional de protection du patrimoine naturel et culturel, instruit une demande de protection au titre des "biens culturels", formule, à mon sens plus juste que les termes de "patrimoine" ou de "monument historique", qui désigne en Slovénie les édifices classés.

Un groupe d'experts, réuni les 10 et 11 mai 1997, a comparé les stratégies de deux opérations voisines : le traitement de la friche du moulin Stucky à Venise (en bonne voie de réhabilitation) et celui de l'usine Rog (en danger de destruction). Ces actions sont soutenues par Eurocultures à Bruxelles (secrétaire général Dan Bernfeld) dans le cadre des itinéraires culturels décidés par la CEE. La conservation du bâtiment principal de l'usine slovène, le maintien d'une volumétrie et d'une implantation dans la logique des berges plantées, éviteraient de bouleverser l'ordonnance voulue par Plecnik. Il ne s'agit pas de nier l'architecture contemporaine et de figer la ville par une préservation systématique de l'état existant, puisque ce choix laisserait libre une grande partie de la parcelle pour l'édification de constructions nouvelles, à côté d'un témoin réhabilité de l'histoire du travail.

L'une des affectations envisagées est le siège des archives de l'État ou de la municipalité, facilité par la grande résistance des planchers : l'édifice deviendrait un élément représentatif du jeune État slovène et un jalon monumental le long du parcours poétique dessiné par Plecnik. — PS.

Dans le présent article, Pierre Frey, conservateur des Archives de la construction moderne de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, propose une série de réflexions sur des thèmes familiers — ou qui devraient l'être — aux archivistes français concernés par les archives d'architecture.

En particulier, comme Catherine Grosjean et Catherine Coley dans ce même bulletin, il se pose la question, encore bien peu étudiée en France, des archives au sein des entreprises qui les produisent, agences d'architectes mais aussi entreprises de construction ou bureaux d'études. À quel titre, comment l'archiviste peut-il intervenir avant le dépôt des archives? Pour donner quels conseils, pour avoir quel accès à ces archives?

Pierre Frey a aussi devancé les archivistes français dans l'examen des archives informatisées des agences : il met en garde contre la confusion trop séduisante entre l'usage de l'informatique dans la phase active des documents et dans leur archivage à long terme.

Enfin son analyse des tris internes à appliquer aux dossiers d'archives d'architectes rejoint les réflexions menées en France, et souligne en particulier qu'on ne peut se passer d'un traitement différencié selon l'intérêt du projet considéré.

Archives de la construction moderne,
Lausanne

LE CIRCUIT DE CONSERVATION DES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE

EN Suisse, la question de l'archivage est abordée dans la norme SIA 102, qui précise que l'architecte reste propriétaire des documents de travail originaux qui doivent être conservés dix ans après la fin du mandat ; des règles analogues régissent ces questions dans les autres professions du bâtiment. Au-delà de ce terme, le sort des documents est incertain ; une pratique répandue consiste à les remettre au maître de l'ouvrage ou à ses successeurs dans la propriété, bien souvent ils sont détruits, mais de nombreux bureaux conservent au-delà de cette période une quantité de documents originaux, sans toujours, pour autant, maîtriser rigoureusement leur gestion. En pratique, de nombreux bureaux d'ingénieurs ou d'architectes, de même que des entreprises de construction, conservent certaines catégories de documents, soit dans un but d'information, soit par souci de systématique ou pour conserver des traces de certaines réalisations qui ont mobilisé les ressources de leur art. Potentiellement, ces masses d'archives conservées en mains privées constituent un patrimoine d'une densité et d'une richesse extraordinaires, elles sont une source d'information et de connaissances pour l'entreprise elle-même, et sont de nature à intéresser en outre la recherche historique.

De l'actualité à l'histoire, le chemin de l'information, la vie des documents

Au sein de l'entreprise, les exigences formulées en matière d'archives sont élevées, mais différenciées :

- le personnel doit pouvoir accéder très rapidement et sans peine aux documents récents ;
- l'accès aux dossiers des affaires terminées doit être possible aussi longtemps que court la garantie ou l'usage de la chose ;
- dans la plupart des entreprises, on ne souhaite pas jeter inconsidérément une documentation dont on sent intuitivement qu'elle constitue un patrimoine "historique" auquel on reste attaché et dont on pense qu'il constitue un capital dormant, une "réserve" d'affaires, une source d'information.

Pour autant, on rechigne le plus souvent à consacrer au secteur des archives les moyens nécessaires à une gestion rationnelle.

Pour essayer d'y voir clair et pour fournir des recommandations utilisables dans la pratique, il nous semble qu'il faut distinguer nettement trois cycles des documents dans l'entreprise :

- le cycle actif, projet + production ;
- le cycle passif, période de garantie ;
- le cycle "historique", conservation aux fins d'archivage historique.

Leur analyse successive permet de comprendre et distinguer les problèmes que posent à chaque étape l'accès, l'utilisation et la conservation des supports d'information créés dans l'entreprise.

1. Le cycle actif

C'est celui qui correspond à la période de production, de l'élaboration du projet à sa réalisation, jusqu'à la réception de l'ouvrage et aux retouches. Tout au long de ce cycle, le temps nécessaire pour accéder au document doit être extrêmement court, il doit tendre vers l'instantané. L'information doit pouvoir être partagée en temps réel entre les différents services et collaborateurs, elle doit être transmissible rapidement et à peu de frais. C'est le domaine quotidien, dans lequel les choix techniques sont déterminés par les critères de productivité du travail et de qualité. C'est le domaine d'activité dans lequel l'informatique et l'information numérisée se sont taillé une place de premier plan ces dernières années, au point que l'on peut dire que la majorité des bureaux d'ingénieurs ou d'architectes et des entreprises est équipée d'ordinateurs, connectés en réseaux, qui, d'une manière ou d'une autre, leur permettent de produire, modifier et transmettre les dessins et les documents nécessaires à la production du bâti. C'est un domaine où jadis le papier sous toutes ses formes était le support unique de l'information ; aujourd'hui son utilisation s'est spécialisée et diversifiée, il est employé là où rien ne peut le remplacer. Cette tendance est irréversible, elle provoque du reste une quantité de modifications dans les habitudes de travail des bureaux. Parmi celles-ci, une tendance à produire davantage de documents, de dessins en particulier, en raison de la facilité à créer des variantes successives d'une même pièce.

Supports informatiques : un vide documentaire sans précédent

Les machines informatiques et les services proposés dans le domaine de la conception assistée par ordinateur (CAO) et de l'informatique de bureau sont innombrables, de très haute qualité, et leurs performances sont spectaculaires. Mais elles ne servent qu'à la seule solution des problèmes du cycle actif. Prétendre que ces équipements apportent des solutions fiables aux problèmes du cycle passif des documents, voire à ceux du cycle historique, conduit inévitablement à de très graves déconvenues.

Dans le film *Underground* d'Emir Kusturica, le fils, qui a grandi dans une cave, voyant la lune pour la première fois, s'exclame avec enthousiasme "Le soleil !". Face à l'informatique, nous sommes dans la même situation au point de vue de la connaissance : enthousiasmés de distinguer une pâle lueur dans la nuit, nous la considérons comme la lumière du jour. Or il faut rappeler ici avec insistance les choses suivantes :

- aucun fabricant de machines informatiques ou d'accessoires pour ces machines n'est en mesure de garantir sa simple existence dans 5 ou 10 ans ; a fortiori celle de ses machines, ou la disponibilité des pièces de rechange pour celles-ci.
- aucun logiciel ne garantit sa pérennité en dehors d'un très lourd processus continu de mises à jour successives. Aucune société de logiciel, aucun prestataire de service, ne sont assurés d'exister sur le marché au-delà de l'horizon de leur carnet de commandes.

- aucun support de stockage de données ne garantit la pérennité physique des matières dont il est constitué, pas davantage que la durée au cours de laquelle les données y demeurent inscrites. Les tests effectués par des instituts de recherche indépendants des fabricants donnent pour la plupart des produits (disques durs, disquettes, bandes magnétiques, etc.) des durées de vie sensiblement plus courtes que celles annoncées par les fabricants.

L'informatique est un outil de production formidablement performant, extraordinairement efficace, qui autorise d'importants gains de productivité lorsqu'il est correctement utilisé. Ses capacités de mémorisation de l'information, liées à la fascination qu'elle exerce, ont fait croire qu'elle était aussi un outil d'archivage et de stockage. Croire qu'elle puisse être le support durable du produit dessiné, écrit ou illustré de votre travail est un mirage. Disquettes, grandes ou petites, souples ou rigides, disques durs, cartouches en tous genres, bandes magnétiques, vidéodisques, CD-rom, etc. ne doivent en aucun cas être considérés comme des supports d'archivage durables, sous peine de disparition pure, simple et certaine des données.

Il faut démentir avec véhémence la propagande de fournisseurs qui prétendent que ces arguments appartiennent à un passé révolu. Le rythme de l'innovation technologique et les conditions des marchés des produits industriels informatiques ne donnent, pour le moment, aucun signe qui puisse laisser croire à l'émergence d'un

produit de stockage fiable à long terme pour de grandes quantités de données digitales. Au surplus, la promesse de durées de vie plus longue de ces matériels ne change rien à l'affaire, leur principal défaut étant d'être opaques et de nécessiter une médiation instrumentale relevant d'une très haute technologie en constante mutation.

Par conséquent, il faut affirmer catégoriquement que l'usage de supports numériques (informatique) doit être strictement limité au cycle actif des documents dans l'entreprise, soit celui durant lequel trois conditions fondamentales restent réunies :

1. la maintenance des machines et de leur environnement sont assurés par leur fournisseur, la fourniture des consommables est assurée ;
2. les logiciels et les systèmes d'exploitation sont tenus à jour par ceux qui les ont installés ;
3. le personnel capable de desservir cet ensemble d'équipements complexes peut rester au service de l'entreprise.

Aussitôt que l'une ou l'autre de ces conditions n'est plus remplie, on est assuré de rencontrer très rapidement des difficultés pour accéder aux documents ; du jour au lendemain, cet accès peut devenir impossible ou d'un coût prohibitif.

2. Le cycle passif

C'est celui qui correspond à la période, de durée variable mais de dix ans au moins, pendant laquelle les pièces doivent être conservées et produites en cas de nécessité. Le délai nécessaire pour accéder aux documents a moins d'importance que dans le cycle actif, mais les coûts et les temps absorbés par cette opération doivent être maîtrisés. Pour ces raisons, il y a lieu de prêter une attention particulière aux opérations de transfert de l'information entre le cycle actif et le cycle passif.

Passage du cycle actif au cycle passif

Pour assurer la pérennité de l'information produite et exploitée dans le cycle actif, et la transférer dans le cycle passif avec de réelles chances de la retrouver pendant dix ans au moins et pour un prix de revient acceptable, il y a lieu de prendre deux mesures fondamentales :

- sélectionner rationnellement l'information, déterminer avec soin ce qui doit être conservé. "Tout garder", compris comme une sorte "d'option par défaut", revient le plus souvent à se résigner à tout perdre, mais sans le réaliser vraiment. Cette sélection doit tenir compte des coûts de stock-

kage des documents pendant toute la durée du cycle passif. L'élimination raisonnée est une opération d'une importance fondamentale, car c'est elle qui donne la cohérence à l'ensemble des documents qui seront conservés, c'est elle qui en fait un véritable ensemble documentaire chargé de sens.

- s'assurer que les supports seront accessibles facilement, lisibles sans équipements techniques complexes et sans trop de peine, pendant une durée qui ne sera pas inférieure à dix ans (obligation légale), mais qui peut être beaucoup plus longue (durée de vie des constructions, de renouvellement d'un parc de machines, d'amortissement, etc.).

Supports traditionnels

Pour la plupart des documents sur papier, la sélection s'opère uniquement en fonction de l'importance des documents, selon les critères propres à l'entreprise. D'une façon générale, la conservation ne pose pas — à court ou à moyen terme — de problèmes particuliers, malgré les phénomènes connus d'acidification et de vieillissement des supports. Les papiers thermiques ou chimiques (télécopies, etc.) font exception, ils ont une durée de vie très courte. Dans ce cas, il y aura lieu d'établir des photocopies à sec, si le document doit rester lisible dix ans. Les calques doivent être conservés à plat ou roulés, éventuellement suspendus, mais en aucun cas pliés. Les calques pliés se déforment irrévocablement et se cassent au moment d'être dépliés, même après un stockage de peu d'années. Les conditions climatiques de conservation ne jouent à cette échelle qu'un rôle secondaire, mais il convient de mentionner que les ennemis des archives "papier" sont l'eau, le feu et les fortes variations climatiques (température, humidité). Caves et galetas sont de fort mauvais lieux de stockage, dans la mesure où les archives y sont spécialement exposées à ces risques. Le local de stockage "idéal" offre aux documents : l'obscurité, un faible renouvellement de l'air, une humidité relative de 50 % pour une température de 17°...

Supports numériques

Aucun support numérique ne convient pour le cycle passif de la gestion de l'information. Les raisons exposées ci-dessus rendent nécessaire le transfert des supports numériques sur un support analogique. Seul un support analogique garantit un accès aisé n'importe quand et dans n'importe quelle condition. Cela implique de procéder au transfert de l'information

numérique jusqu'alors emmagasinée dans les merveilleuses machines nécessaires au stade du cycle actif. Le premier réflexe serait logiquement de s'en remettre aux imprimantes ou aux tables traçantes : mais c'est long, fastidieux et cher, les supports obtenus posent à leur tour des problèmes délicats de stockage et de pérennité (format et qualité des papiers ou des films, qualités des encres, etc.), les coûts sont le plus souvent prohibitifs. La seule solution réaliste au plan technique et économique consiste à transférer les fichiers numériques (CAO) sur des microfilms montés dans des cartes à fenêtre.

Ce support d'archivage est extrêmement durable et stable, il répond aux normes ISO, il est reconnu comme un support d'archivage sûr, sa lecture est aisée, il est d'un prix de revient intéressant et occupe très peu de place dans les archives. Il se prête aisément à la lecture et à la reproduction et peut en outre retourner dans le circuit du cycle actif : il peut en effet être scanné et l'image peut ensuite être vectorisée à nouveau pour subir d'éventuelles modifications dans un système CAO.

Cette procédure est opérationnelle et diffusée commercialement sous la dénomination de COM (Computer Output on Microform). Pour le transfert de fichiers informatiques, spécialement de fichiers de dessin réalisés à l'aide de la CAO, elle offre des solutions adaptées aux problèmes des entreprises du secteur de la construction et de l'industrie des machines, quelle que soit leur taille et à des prix supportables. Elle est utilisée à très large échelle par des entreprises de pointe dans le monde entier, en particulier dans l'industrie aéronautique.

3. Le cycle "historique"

Que conserver à plus long terme ?

Les architectes, les ingénieurs et les constructeurs en général ont depuis longtemps prêté attention à l'histoire de leur art. La notion de progrès continu fait partie de leur formation, depuis le XIX^e siècle. Les archives anciennes révèlent bien souvent, si l'on considère comment sont structurés les dossiers, une intention d'accumuler de l'information "pour l'histoire".

Dans notre pratique, nous nous efforçons souvent de répondre à la question de savoir ce qu'il convient de conserver et comment. Le passage des documents du cycle passif décrit ci-dessus au cycle historique ne se fait qu'exceptionnellement dans des conditions étales, il se fait bien souvent dans l'urgence, voire dans la précipitation.

Nous voulons néanmoins tenter de proposer ici quelques pistes pour

inciter les acteurs du champ de la construction en Suisse romande à constituer consciemment les futures archives de la construction moderne.

Le cycle "historique", c'est celui qui s'offre en principe à l'investigation des chercheurs — de divers horizons — intéressés par l'histoire de l'architecture, du génie civil et de la construction. Leur accès aux documents est rendu possible par leurs créateurs, s'ils en sont encore les détenteurs, par des institutions privées ou par des particuliers qui disposent de l'infrastructure nécessaire et le plus souvent par des institutions publiques : archives d'État, archives de communes ou collections spécifiques.

Les préoccupations de la recherche en histoire, en histoire de l'architecture et en histoire des ouvrages du génie civil nous incitent à formuler une série de recommandations pour la sélection des documents aux fins d'un archivage de longue durée.

Au terme du cycle passif, les archives destinées à être conservés au titre de l'histoire peuvent faire l'objet d'un dépôt, d'une donation ou d'un legs aux Archives de la construction moderne (École polytechnique fédérale de Lausanne), qui accumulent ainsi au fil des ans, des archives de l'architecture, du génie civil et de la construction en Suisse romande et à offrant à la recherche historique des ensembles documentaires représentatifs.

Pièces à conserver dans les dossiers d'affaires

À conserver dans tous les cas :

- tout ce qui témoigne du processus de la création, à savoir les esquisses de projets, d'avant-projets, etc., ainsi que les éventuelles notes y relatives.
- le projet définitif et ses variantes, à savoir surtout les calques originaux.
- le dossier d'exécution, à savoir les originaux des principales pièces du dossier d'exécution.
- les photographies de chantiers ; nous entendons par là les photographies d'ensemble comme celles de détail, qui documentent et qui informent sur la conduite du chantier.
- les tableaux de synthèse des soumissions ainsi que les décomptes finaux.

À ne conserver que pour des affaires spécialement importantes (par

leur programme, leur emplacement, l'identité du maître de l'ouvrage, ou leur place dans la démarche de l'œuvre de l'architecte ou de l'ingénieur) :

- les procès-verbaux de décisions et de chantiers,
- les pièces importantes de la correspondance, en particulier la correspondance avec les autorités ou la correspondance avec le maître de l'ouvrage,
- les contrats les plus importants (originaux),
- les pièces importantes au point de vue économique et financier.

À conserver pour témoigner de la vie des entreprises (bureaux) :

- listes des salariés,
- doubles des certificats de travail du personnel,
- publications,
- photographies,
- contrats importants.

À conserver pour les concours d'architecture et de génie civil, dans tous les cas :

- le programme, les questions des concurrents, les réponses du jury.
- le rapport final du jury.
- la correspondance éventuelle intervenue après le jugement.
- le rendu complet (quel que soit le rang qui lui a été alloué), y compris les photographies de la maquette.
- tous les documents qui témoignent du processus de création (esquisse, avant-projet, etc.), ainsi que la liste nominative des collaborateurs ayant participé à l'élaboration du projet.

Recommandations pratiques

Documents originaux sur support en papier :

- Dans la mesure du possible, conserver les calques originaux à plat ou suspendus ; les rouler si nécessaire, mais ne jamais les plier. Attention, si l'on roule des plans sur une âme en carton, les cartons courants entraînent très rapidement des dommages irréversibles aux calques, qui jaunissent à leur contact direct ; il convient d'intercaler un papier de protection non acide.
- Pour les dossiers de plans et de calques conservés à plat ou roulés destinés à un archivage à long terme, utiliser les fournitures spéciales en carton non acide (rouleaux, boîtes, etc.).

• Pour un archivage optimal, les papiers devraient être conditionnés à l'abri de la lumière, à une température d'environ 17° et à une humidité de 50 %. En pratique, éviter au moins l'excès d'humidité, les températures élevées et les variations brutales.

• Pour tous les documents que l'on espère conserver longtemps, il est prudent de renoncer à des formats plus grands que A0 en raison des difficultés de stockage et des risques supplémentaires courus par les documents.

• Pour toutes les commandes de papier, il faut préciser exactement l'usage auquel on destine le papier (techniques utilisées) et la durée de conservation attendue, et s'adresser à des fournisseurs familiarisés avec les questions particulières de la conservation des papiers.

Documents originaux sur supports numériques (CAO) :

• Personne ne sera en mesure, dans dix ou vingt ans, de faire fonctionner les machines et les logiciels actuellement en service. La plupart des supports d'information n'ont aucune chance d'être lisibles, vos documents numériques ne sont utilisables que sur vos machines, équipées de vos systèmes, desservies par votre personnel.

• Les supports numériques ne conviennent en aucun cas à l'archivage (cycle passif et cycle historique), ils doivent impérativement être transférés sur un support analogique.

• Le microfilm sous forme de carte à fenêtre offre une solution de transfert avantageuse, économe en place, accessible sans médiation instrumentale, réversible enfin, puisqu'il peut être scanné et retourner dans le cycle actif. — PF.



Préfecture de la Meuse à Bar-le-Duc. État du bâtiment terminé (plaque de verre). Archives France-Lanord et Bichaton / AMAL. Reproduction : service régional de l'Inventaire, DRAC Lorraine.

Archives modernes de l'architecture lorraine

LES ARCHIVES DES ENTREPRISES DU BATIMENT

UN COMPLÉMENT POUR
LES FONDS D'ARCHITECTES
OU UNE SOURCE EN SOI ?

Une modeste expérience régionale

Le 13 juillet 1991, avant-veille de la démolition du siège social de l'entreprise Victor Chaize à Nancy, l'intervention d'AMAL permet de sauvegarder in extremis les archives qui allaient être détruites. Le fonds de documents graphiques et administratifs maintenant conservé aux Archives de la Ville semble plein d'enseignements sur le contexte local de la construction des années vingt à cinquante, bien qu'il ne soit pas encore inventorié : la première expérience de traitement "archivistique" d'une infime partie a au moins permis de considérer les limites de ce type d'approche.

Depuis une dizaine d'années, AMAL travaille sur un fonds d'entrepri-

se autrement prestigieux, celui du constructeur Jean Prouvé. La majorité de ce fonds déposé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle se rapporte en effet aux fabrications des ateliers Jean Prouvé (1932-1955) et doit de ce fait être considérée, pour cette période au moins, comme un fonds d'entreprise et non d'architecte. Plusieurs années de consultations et de reproductions mal maîtrisées ayant mis sa sauvegarde en péril, l'accès y est depuis peu suspendu. Là aussi, la spécificité de ce fonds d'"usine" a pour l'instant déjoué toutes les propositions de traitement "classique" des fonds d'architectes.

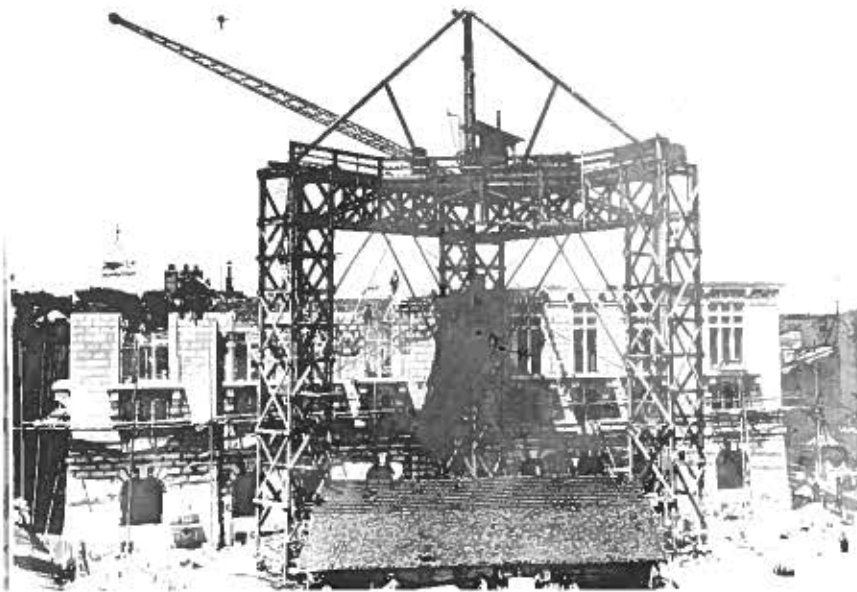
France-Lanord et Bichaton, un siècle d'entreprises : 1870-1970

En 1996, AMAL suscitait le dépôt dans un établissement public des archives anciennes d'une entreprise nancéienne en bâtiments et travaux publics plus que centenaire, particulièrement représentative des innovations en matière de construction (l'un des premiers concessionnaires provinciaux du système Hennebique). Outre la

conservation de la mémoire de l'entreprise, l'objectif principal édicté par le déposant était la mise en valeur des documents, par le biais d'une exposition et d'une publication (prévues dans les mois à venir). Cette action a commencé par l'édition d'un inventaire de ce fonds fragmentaire et par l'élaboration d'une liste exhaustive des réalisations de l'entreprise. Elle s'est poursuivie par l'écriture de son histoire.

Au cours de ces travaux, une multitude d'interrogations sont apparues sur la conservation de ce type d'archives, la méthode à employer pour leur traitement, les moyens de leur mise en valeur à l'intention du grand public...

Au moment de replacer l'évolution particulière de cette entreprise nancéienne dans un contexte plus général, celui de l'histoire des constructeurs, s'est posé un nouveau problème : l'absence de travaux concernant ce champ d'étude, l'importance de ce corps de métier dans l'histoire de l'architecture étant mal connue, voire négligée.



Préfecture de la Meuse à Bar-le-Duc (M. Ronard, architecte) : vue du chantier, avec la grue américaine Derrick

Une enquête nationale

À partir de ces quelques constats, il a semblé intéressant d'élargir ces recherches, menées sur un fonds particulier, à des considérations d'ordre plus général sur les archives d'entrepreneurs.

Nous avons donc lancé une enquête il y a quelques mois, afin de dresser un état des lieux de la conservation de ce type de fonds au sein des services d'archives publics (et privés ?) en France. D'après les premières consultations — et cela semble se confirmer — il apparaît que ces documents font assez rarement l'objet d'opérations de sauvegarde. Quant à leur traitement, il est généralement sommaire ou même inexistant.

L'intérêt de ces fonds est le plus souvent admis d'emblée; c'est au niveau de leur exploitation que les difficultés apparaissent. La principale source de désarroi des archivistes réside dans le volume, souvent très important, de ces archives, mais aussi dans l'extrême variété des documents et des informations qu'ils contiennent, dans leur état de conservation et dans la

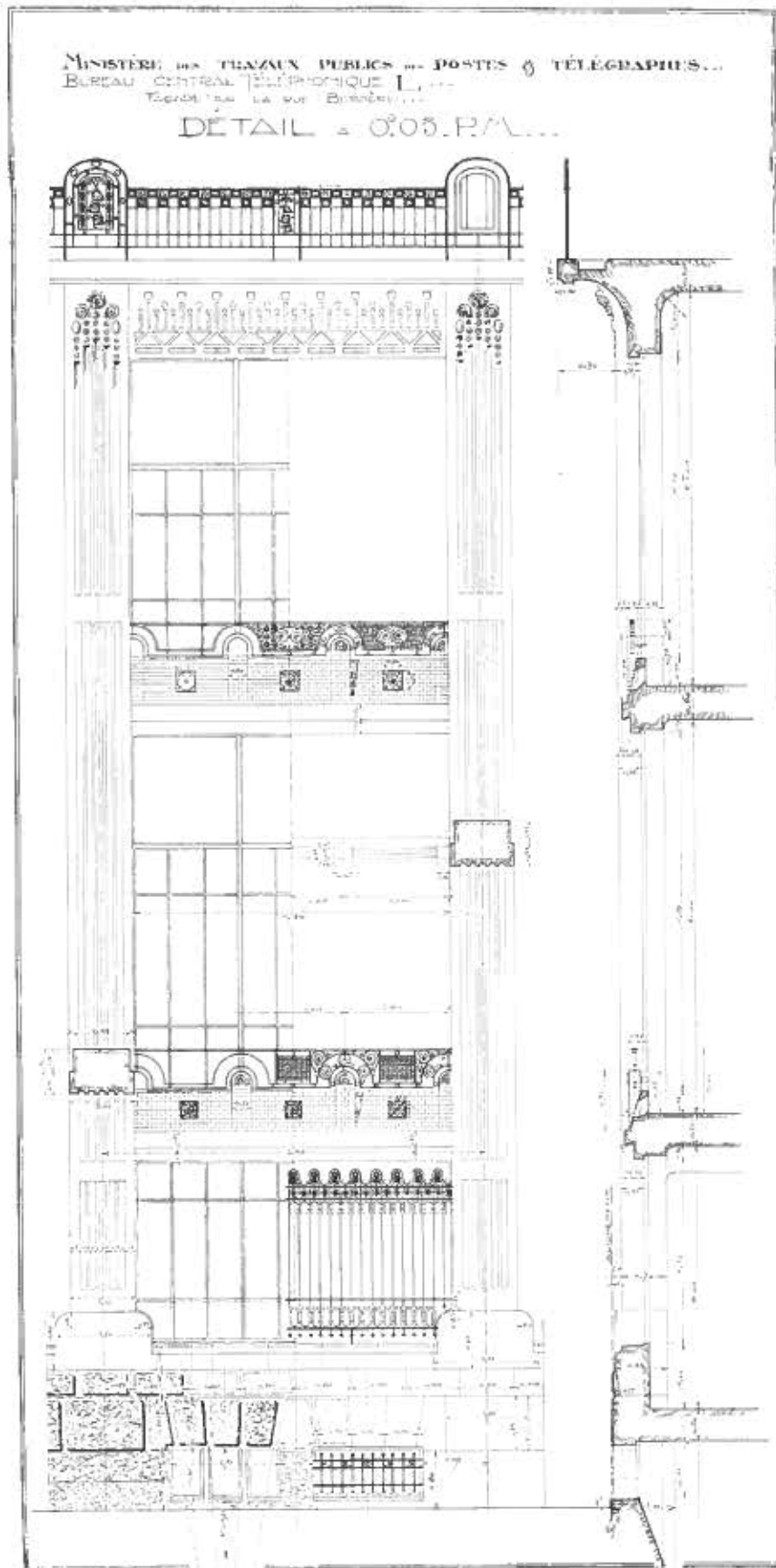
multiplicité des approches possibles. On y trouve en effet des dessins d'architectes, des relevés techniques, des photos de chantier, des maquettes, des échantillons de matériaux, des documents publicitaires, comptables... Il peut y être fait référence à une multitude d'architectes, de commanditaires et de bâtiments différents. Et surtout, on ne sait par quel type d'analyse les approcher; ils sont intéressants non seulement pour l'historien de l'art, mais aussi pour l'historien des entreprises, le sociologue, l'ingénieur, le restaurateur ou l'architecte.

Dans un premier temps, nous avons privilégié l'approche architecturale et constructive. De ce point de vue les informations fournies à propos d'un bâtiment sont multiples et nous renseignent sur l'histoire de sa construction, les techniques qu'on y a mises en œuvre, les matériaux qui y sont employés. Dans certains cas, le fonds d'entreprise peut suppléer à l'absence d'archives d'architecte ou du moins leur être complémentaire, contribuer à l'élaboration d'une histoire des techniques de construction et des

matériaux. Par le biais de ces documents, il devient possible d'appréhender de manière précise et concrète le déroulement des chantiers depuis la fin du XIX^e siècle (il est exceptionnel que des fonds plus anciens soient conservés).

À la lumière de ces premiers travaux, les archives d'entrepreneurs apparaissent tout aussi intéressantes en soi, comme source d'étude pour un corps de métier encore négligé. C'est essentiellement par l'étude de ces fonds — qui n'implique pas fatalement leur conservation intégrale et définitive — que nous parviendrons à écrire l'histoire des entrepreneurs en bâtiment. Nous pourrons alors mieux définir leur place au côté de l'architecte, particulièrement importante semble-t-il depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, notamment dans le domaine de l'architecture industrielle et au niveau de l'invention des techniques et des matériaux de construction. — CG, CC.

AMAL, 29, rue du Haut-Bourgeois 54000 Nancy, tél. 03 83 37 14 67, fax 03 83 35 61 77



Central téléphonique Bergère, Paris : élévation sur la rue Bergère, vers 1913.

EN 1933, Pierre Vago voyait en François Le Cœur l'un des vrais pionniers audacieux du Mouvement moderne, en insistant sur des édifices d'avant 1914. "L'annexe du ministère des Postes, cité Martignac à Paris, écrit-il, contient en germe, avec ses terrasses en retrait et ses horizontales très accusées, les 'maisons à gradins' de Sauvage et les travaux de Le Corbusier. [...] Le central téléphonique du Faubourg-Poissonnière devrait être connu par tous les architectes". Les observateurs du temps ne se sont pas trompés en soulignant ses qualités de constructeur — le "bétonnier", écrivait Marcel Mayer, le "technicien consommé", selon Auguste Perret — et sa discrétion, qui l'a tenu à l'écart du débat théorique de son époque. Lisons encore Vago au moment de la mort de l'architecte : "Ce n'est pas par la polémique bruyante, mais par une activité constructive, tenace, silencieuse, modeste, que François Le Cœur a contribué à la naissance et au développement de l'architecture de ce siècle."

François Le Cœur vers 1930.
Paris, coll. part.



Isabelle Carreau-Vacher

FRANÇOIS LE CŒUR (1872-1934), UN PIONNIER DU CIMENT ARMÉ EN FRANCE

Malgré une critique assez abondante de son vivant et dans l'ensemble favorable, et une quarantaine d'édifices conservés, il demeure un architecte mal connu. Parallèlement à Auguste Perret, il a porté si haut la notion de technicité que cela lui a permis de renouveler le style, celui d'une architecture publique, dont la monumentalité s'exprimera à partir de lui avec des solutions neuves.

Il est temps d'essayer de lui restituer sa place dans l'architecture française du début du xx^e siècle, au moment où paraît le répertoire de ses archives conservées à l'Ifa¹.

À l'école du rationalisme

Le caractère prédestiné de la carrière de François Le Cœur — fils, petit-fils, neveu et petit-neveu d'architectes — est saisissant, et c'est naturellement que, adolescent, il décide de prolonger la dynastie familiale. En 1888, depuis l'Italie, son père, l'architecte Charles Le Cœur (1830-1906)⁴, l'a encouragé dans cette vocation : "Un pareil voyage serait très profitable à un jeune étudiant architecte, et mon rêve serait de le refaire avec toi et Mère. En attendant, pioche, sois bachelier le plus tôt que tu pourras, et si cela pouvait arriver de bonne heure tu serais plus vite en mesure d'étudier et de pratiquer⁵."

Le jeune homme est alors élève du lycée Louis-le-Grand, dont Charles Le Cœur dirige depuis peu la reconstruction totale, après avoir fréquenté l'actuel lycée Montaigne⁶. Plus tôt encore, y devançant les frères Perret, il avait suivi l'enseignement progressiste de l'École alsacienne de 1882 à 1884.

Sa formation professionnelle commence véritablement en 1893 : le 3 novembre, il est reçu à l'École centrale des arts et manufactures. Cette orientation révèle une méfiance à l'égard de l'enseignement de l'École des beaux-arts et un goût précoce pour la construction, sentiments que partagent alors plusieurs de ses contemporains : dans son programme de réforme de l'enseignement de l'architecture, Anatole de Baudot réclamait un niveau scientifique égal à celui de la troisième année de l'École centrale. François Le Cœur y suit entre autres les cours de Fernand Delmas, centralien et ancien élève de Vaudremer, qui enseigne les éléments d'architecture, et ceux de l'ingénieur Jules Denfer — auteur, avec Paul Friesé, de l'usine électrique de la rue des Dames (1890) — sur les constructions civiles. Mais le jeune étudiant est rapidement déçu par l'enseignement qu'on lui propose ; ses travaux d'élève sont peu intéressants et son dossier scolaire fait état d'un travail irrégulier. Ses absences se multiplient,

1 L'architecture d'aujourd'hui, 1933, n° 9, p. 101.

2 L'architecture d'aujourd'hui, 1934, n° 8, p. 85.

3 L'ensemble conservé à l'Ifa, dont le répertoire est publié ici (série 85 IFA), ne comprend pas les archives personnelles de l'architecte, conservées par sa famille. C'est à celles-ci que renvoient les mentions "Paris, coll. part." ci-dessous et dans les légendes.

4 Marc Le Cœur, Charles Le Cœur (1830-1906), architecte et premier amateur de Renoir, Paris, Réunion des musées nationaux, 1996.

5 Lettre de Charles Le Cœur à son fils, 28 octobre 1888. Paris, coll. part.

6 Alors appelé petit lycée Louis-le-Grand, également construit par Charles Le Cœur.

et, en fin de seconde année, le 27 juillet 1895, il démissionne de l'École, mettant un terme à ce qu'il définira plus tard comme "les deux seules années de ma vie [...] où je n'ai rien fichu que de me mettre en révolte contre un enseignement stupide, abrutissant et nul". Son père le prend à ses côtés mais persiste à lui donner une formation théorique, ce qui ne satisfait pas les aspirations du jeune homme à la besogne pratique et aux responsabilités.

Après deux ans de service militaire s'ouvre la période décisive des années 1897-1900, pendant laquelle il se forme simultanément auprès de trois architectes importants de son époque : Léon Bénouville, Anatole de Baudot... et son père, qui consent désormais à l'associer étroitement à ses grands chantiers (achèvement du lycée Louis-le-Grand, construction des établissements thermaux d'Aix-les-Bains et de Vichy).

Architecte en chef des monuments historiques, Léon Bénouville (1860-1903)⁷ mène parallèlement une carrière de restaurateur et une œuvre de novateur, avec d'intéressantes recherches sur le logement et le mobilier ouvriers. On ne sait pas à quel titre François Le Cœur travaille dans son agence. Élève, inspecteur, ou les deux successivement ? Chez Bénouville, le jeune homme est sensibilisé aux questions constructives. Les idées rationalistes sont à la base des discussions ; on étudie les cathédrales gothiques, modèle suprême dans les cercles diocésains et qui resteront toujours l'objet de l'admiration de François Le Cœur. Un témoin rapporte l'avoir vu alors chez son "ami Léon Bénouville [...] potassant le dictionnaire de Viollet-le-Duc, analysant l'article "Construction" de cet ouvrage, saisissant l'enchaînement d'efforts de nos anciens maîtres français, efforts qui aboutirent à cette merveille qu'est la cathédrale. Il ne s'agissait pas, dans son esprit, d'archéologie pure, mais bien plutôt des problèmes architectoniques que les anciens résolurent si sagement".

C'est vraisemblablement sur un conseil de Bénouville que Le Cœur décide de suivre l'enseignement que Baudot dispense au musée des Monuments français. Anatole de Baudot est un homme de la même génération que son père, comme celui-ci élève de Labrousse, membre de la Commission des lycées et collèges et architecte de lycées importants. La rencontre sera décisive : c'est auprès du fidèle disciple de Viollet-le-Duc que se formera véritablement François Le Cœur. À son contact, le jeune homme est initié aux vertus du ciment armé, technique dont Baudot s'est fait le prosélyte depuis 1890. Le système retenu par l'architecte est celui de l'ingénieur Paul Cottancin, qui dépose plusieurs brevets à la fin du XIX^e siècle (1889, 1890 et 1893). Ce procédé, rarement utilisé — une vingtaine d'édifices — et retenu seulement par une poignée d'architectes, Baudot, Le Cœur, Jules Lavirotte ou Pierre Paquet, sera abandonné après la Première Guerre mondiale en raison d'une active concurrence, celle d'Hennebique en particulier. L'originalité du système tient principalement à l'utilisation conjointe du ciment armé et de la brique

armée. Le ciment est préféré au béton, car son épaisseur plus réduite permet les doubles parois entre lesquelles on installe les éléments de confort et d'hygiène. Ce matériau formera les dalles des planchers, les voûtes, et certains murs non porteurs. Les éléments verticaux porteurs seront constitués de piles en briques armées, plus résistantes à la compression que le ciment : formant à la fois ossature et parement, les briques creuses seront remplies de ciment, et enfilées les unes aux autres par des tiges métalliques. La "solidarité" et la "cohésion" chères à Baudot sont obtenues techniquement par la trame armée qui relie les deux composants et les éléments du décor industriel, mais ces composants sont distincts sur le plan visuel quand les matériaux sont apparents. François Le Cœur adoptera ce procédé avec ferveur entre 1906 et 1919.

Enfin, auprès de son père, Le Cœur acquiert des connaissances remarquables sur le versant matériel de l'architecture, les questions relatives à la commande publique et la gestion de très grands chantiers. Les travaux d'agrandissement de l'hôpital de Montluçon et la construction de celui de Tournan-en-Brie, commandés initialement au père, seront repris par le fils en 1901, de même que l'extension de la maison de campagne de la veuve du sculpteur Falguière, à Clairefontaine (Yvelines), pour laquelle Le Cœur coule sa première coupole de ciment armé pendant l'été 1901 :

"33° au nord. [...] Je suis très satisfait de la coupole du salon. [...] Les ouvriers souffrent cruellement en travaillant sur ce ciment et en plein soleil. J'ai voulu un instant prendre un outil en fer qui était posé dessus, il brûlait ! J'ai fait cesser le travail et il a été convenu avec l'entrepreneur qu'il ferait travailler de trois heures du matin à dix heures et de cinq à huit heures du soir".

Celle à qui il s'adresse dans cet extrait est la jeune femme qu'il a épousée en septembre 1900, Berthe Steeg. A la suite de cette union, s'émancipant de l'emprise paternelle, il déplace provisoirement son activité professionnelle vers la Normandie : Le Cœur adopte la villégiature de sa belle-famille à Flainville, au sud de Dieppe, hameau auquel il restera toute sa vie très attaché et où il construira bientôt sa propre maison de campagne. L'architecte peut alors emprunter sa voie personnelle et enchaîner coup sur coup plusieurs projets : à Dieppe, une école des mères (non réalisée), ainsi que le groupe scolaire Richard-Simon et l'école Fénelon, obtenus sur concours en 1905 ; trois maisons néo-normandes¹¹ à Saint-Aubin-sur-Mer et Flainville commandées par les Steeg ou leurs proches : maisons Géo Bonet-Maury (1903-1904), Dominique Parodi (1906-1907) et Théodore Steeg (1908). Dans ces œuvres précoces s'affirment des qualités de réalisme et de modernisme dont il ne départira plus. Pour les trois maisons, il propose une adaptation fonctionnelle du vernaculaire et l'emploi de matériaux locaux pour toute ornementation : silex, briques hourdiées, crépis et pans de bois. Quant aux groupes scolaires, érigés en béton armé selon le procédé

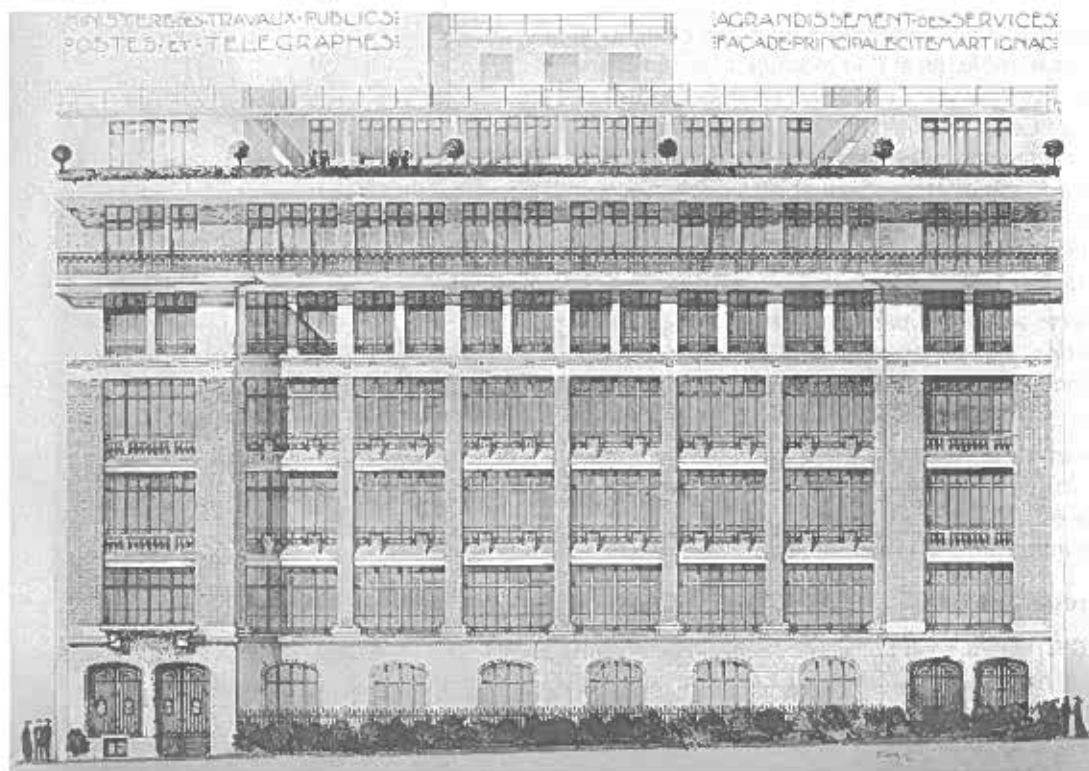
7 Lettre à sa femme, 3 août 1914. Paris, coll. part.

8 Sur cet architecte mal connu, élève de Baudot et de Ch. Le Cœur, voir Charles Knight, "Notice sur la vie et l'œuvre de Léon Bénouville", *L'Architecture*, 12 mars 1904, p. 97-101.

9 Émile Brunet, "François Le Cœur, 1872-1934", *Bulletin de l'Union syndicale des architectes français*, mars 1935, p. 757.

10 Lettre à sa femme, 11 juillet 1901. Paris, coll. part.

11 Ces maisons peuvent être comparées avec la première réalisation d'Auguste Perret, la villa néo-régionaliste de Berneval-sur-Mer (1891).



Ministère des postes, cité Martignac, Paris : élévation, 1907.

Hennebique et en briques, ils prouvent dans l'ensemble et les détails qu'il a parfaitement compris les leçons de ses maîtres Anatole de Baudot et Charles Le Cœur.

A la même époque, il adhère à l'Union syndicale des architectes français fondée par Baudot (1902), et est élu à l'influente Société centrale des architectes¹² (1903).

Les années décisives (1906-1914)

La mort de son père, en avril 1906, constitue une date charnière pour François Le Cœur : il hérite d'une agence habituée aux projets importants et d'un remarquable réseau relationnel. Dans les mois qui suivent, il reprend une à une les différentes fonctions de Charles Le Cœur et devient, comme lui, architecte du Gouvernement : architecte de l'école normale de Sèvres (30 mai 1906), de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (1^{er} juin 1906), membre de la Commission des bâtiments des lycées et collèges (16 novembre 1907). Surtout, le 16 octobre 1906, il est nommé architecte du ministère des Postes et télégraphes, qui entreprend alors une vaste campagne de constructions. Le directeur du service d'architecture est l'ingénieur et écrivain Édouard Estaunié, avec qui la collaboration s'avérera exceptionnelle¹³. Cette nomination lui permet de participer au concours interne, lancé en octobre 1906, pour la construction d'une annexe du ministère destinée au service des mandats, 5, cité Martignac (Paris 7^e). Le Cœur remporte bientôt ce concours.

L'annexe du ministère des Postes, cité Martignac¹⁴

Haut de sept étages, l'édifice s'organise à partir d'un plan d'ensemble en forme de T irrégulier : le corps principal, généreusement percé de verrières larges de plus de quatre mètres, longe la sombre impasse de la cité Martignac et masque une aile perpendiculaire encadrée de deux cours. Les trois derniers niveaux sont construits en gradins couronnés de toits-terrasses accessibles et aménagés en espace de repos et de détente pour le personnel féminin, dont les enfants peuvent être gardés sur place. Outre cet aspect social, le mode de construction — le ciment armé — constitue un des points remarquables de l'édifice. Il est conforme à ce que préconise Anatole de Baudot depuis ses différentes tribunes et qu'il vient de résumer dans son livre *L'Architecture et le ciment armé* paru en 1905. La circulaire ministérielle du 20 octobre 1906, qui fixe les méthodes d'emploi du béton armé dans les constructions publiques, a, à l'évidence, joué un rôle dans la décision de l'administration.

Le Cœur et Estaunié ont établi un cahier des charges particulier¹⁵ destiné aux entreprises soumissionnant pour les travaux "de béton ou de ciment armé", leur laissant choisir la nature des briques : "creuses si les concurrents ont l'intention de les armer et de leur faire ainsi jouer un rôle dans les conditions nécessaires à la stabilité de l'édifice, pleines si elles sont entre poteaux de béton armé,

12 Future Académie d'architecture. Le Cœur y est parrainé entre autres par Frantz Jourdain et Léon Bénouville. La qualité d'élève de Baudot, très mal vue par la Société centrale, est soigneusement passée sous silence dans la demande d'admission.

13 Voir notre chapitre "Un ingénieur de l'administration, Édouard Estaunié", *Les Bâisseurs*, sous la direction de Bernard Marrey, Paris, AMO/Le Moniteur, à paraître en octobre 1997.

14 Sur cet édifice, voir notre article "François Le Cœur. Rigueur et modernité", *Monuments historiques*, n° 184, nov.-déc. 1992, p. 48-50, ainsi que l'étude signalée dans la note précédente.

15 85 IFA 17/1.

lesquels alors ne devront pas être apparents." Dans la rédaction même de cet extrait du cahier des charges, la préférence est sensible, et, si l'on examine le projet primé au concours, avec ses piles continues en brique, il paraît évident que Le Cœur envisage dès l'origine de recourir au procédé de Cottancin et de Baudot. Aussi l'appel d'offres est-il de pure forme et la soumission d'Hennebique sera écartée : l'adjudicataire est l'ancien associé de Cottancin, Gustave Degaine¹⁶, qui deviendra désormais l'entrepreneur attiré de Le Cœur.

L'architecte adopte ici pour la première fois ce mode de construction, qui est réellement d'avant-garde ; il y aura systématiquement recours jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Ce système de construction a des conséquences directes sur le traitement de la façade, où l'ossature clairement lisible est l'essence même de l'architecture de Le Cœur et des autres structuralistes français.

Architectures privées

En 1910, François Le Cœur élève sa maison de campagne dans le hameau de Flainville. Le caractère néo-normand des trois maisons qu'il avait construites précédemment dans les environs lui avait certainement été imposé par ses clients ; pour lui-même il opte pour un projet résolument moderne et construit une demeure-manifeste. Élevé à flanc de coteau et dominant les autres habitations, le nouvel édifice, conçu en blocs géométriques dépouillés aux lignes orthogonales nettement découpées, présente un aspect monolithique. La maison est construite par Degaine en ciment armé, jusqu'aux garde-corps ceinturant les toits-terrasses en gradins¹⁷. Le revêtement est un enduit de ciment gris clair irrégulier, et — seule concession au régionalisme — le premier étage reçoit en façade des écailles de bois tandis que quelques silex noyés dans le ciment marquent la ligne du sol.

L'hôtel particulier¹⁸ élevé à Paris au fond d'une impasse du 14^e arrondissement pour l'intellectuel protestant André Fontaine¹⁹ constitue certainement le meilleur exemple d'habitation privée réalisé selon le procédé de Cottancin. Les premiers projets de Le Cœur datent du printemps 1910 ; la construction est achevée un an plus tard. Fontaine a donné carte blanche à son architecte avec ces seules recommandations : que la construction en ciment ne "donne pas l'impression d'un sanatorium" ; que le luxe en soit exclu — "N'oubliez pas que la maison qu'on se fait faire est un peu un portrait et que vous ne devez pas nous peindre avec faste" ; que soit bannie "l'intimidante enfilade de salons qui me scandaliserait et scandaliserait mes amis" ; enfin, que ne soient pas oubliées ses collections d'art — Fontaine était l'ami de



L'entrepreneur Gustave Degaine vers 1915. Paris, coll. part.

plusieurs artistes de l'Art nouveau — et qu'on leur ménage "des espaces permettant de voir certains vases de Gallé en transparence et de leur assurer le maximum de sécurité²⁰."

Le parti général adopté par Le Cœur évoque Baudot et, plus encore, l'hôtel d'Henri Monod qu'avait élevé Charles Le Cœur en 1892. François Le Cœur imagine ici une composition asymétrique, composée de deux volumes emboîtés : l'un, dans l'axe de l'impasse, de l'entrée et du hall, comporte trois niveaux recouverts d'une toiture plate en tuiles ; l'autre, qui se prolonge au sud par une terrasse, ne comporte que deux niveaux surmontés par un toit-terrasse accessible, destiné aux jeux des enfants. La construction, réalisée par Degaine, comprend des éléments verticaux, façades et refends, en briques armées, et des planchers en ciment armé, dalles simples avec épines et garnissage de mâchefer. Les murs de brique reçoivent un calepinage soigné ; le ciment dont sont faits soubassement, appuis, linteaux, jardinières et les saillies des porches, véranda et escaliers, est exprimé sans enduit en façade.

Le central téléphonique Bergère

"Énorme chose", "colossal amoncellement de matériaux [qui] écrase tout un quartier de sa fausse et lourde

16 Gustave Degaine (1866-1928), compagnon cimentier originaire de la Creuse, devient ensuite chef de chantier et arrive à Paris vers 1890. Employé, puis associé de l'ingénieur Paul Cottancin jusqu'à son installation à son compte en 1899, il le supplante alors pour l'achèvement de l'église Saint-Jean-de-Montmartre, d'où un procès à rebondissements. Il entre à l'Usaf en 1902 comme membre auxiliaire, en même temps que François Le Cœur. Cottancin disparaissant mystérieusement de la scène française et son brevet de 1893 tombant dans le domaine public en 1908, c'est l'entreprise Degaine qui applique le procédé pour des architectes novateurs comme Baudot, Le Cœur ou Lavirotte, ainsi que, jusqu'à aujourd'hui, pour des restaurations de monuments historiques.

17 Ces dispositions sont supprimées en 1919 lors d'une surélévation.

18 Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 décembre 1984.

19 1869-1951. Agrégé de lettres, ami de Théodore Steeg avec qui il enseigne à l'École alsacienne en 1899, il s'oriente vers l'histoire de l'art. On lui doit notamment *Les Doctrines d'art en France de Poussin à Diderot*, 1909, et *Académiciens d'autrefois*, 1914. Au moment où Le Cœur construit son hôtel, il est inspecteur d'académie à Montauban ; frappé par les décès successifs de ses fils, il ne l'habitera jamais.

20 Lettre d'A. Fontaine à F. Le Cœur, 6 septembre 1910. 85 IFA 62.

élégance de Rathaus en voyage" et dont l'architecte est "quelque génie malfaisant" bénéficiant de la complicité de l'État... C'est ainsi qu'un pamphlétaire anonyme attaque le central Bergère, alors en cours de construction, le 9 juillet 1914, à la une du *Matin*²¹. Certes l'édifice est surprenant, mais ses dispositions inédites sont dictées par un programme totalement nouveau²² que l'auteur de l'article n'a pas identifié, aveuglé par la xénophobie ambiante à quelques semaines de la déclaration de guerre, dont les Perret font aussi les frais pour leur théâtre des Champs-Élysées.

Ce grand central téléphonique destiné aux communications de plus de 10 000 abonnés parisiens est commandé à Le Cœur sur l'emplacement de l'ancien Conservatoire de musique, à l'angle des rues du Faubourg-Poissonnière et Bergère. L'essentiel du projet est fixé en février 1912 ; l'ossature est en place quand éclate la guerre, puis l'achèvement s'étale sur plusieurs années ; la réception provisoire partielle a lieu en août 1917, en l'absence de Le Cœur alors mobilisé à Bourges. Le central sera complété par le bureau de poste n° 48, à l'angle des rues Bergère et du Conservatoire, projeté dès 1913 mais construit peu après la guerre.

Degaine obtient le marché. Les matériaux de construction, dont la pierre est cette fois exclue — contrairement à la cité Martignac —, se composent de piles en béton armé de forte section, travaillant à la compression, et de planchers et terrasses en ciment armé pour les parties devant résister à la traction et garantir l'étanchéité²³. La brique des façades est en fait un parement, à l'exception du mur d'angle traité en briques armées. Les murs sont doubles et abritent le chauffage et la ventilation, les radiateurs étant insérés au revers des allèges de la façade.

On le voit, Le Cœur s'éloigne ici de l'application stricte du procédé Cottancin, dans lequel les piles verticales sont en briques armées. Cette nouvelle orientation est surtout lisible sur la façade sud, dont le traitement s'achemine vers un aspect monolithique.

Le corps de bâtiment de la rue du Faubourg-Poissonnière abrite à l'origine des bureaux et des appartements, celui de la rue Bergère, beaucoup plus vaste, le central téléphonique. L'entrée de l'édifice administratif se fait sous une petite coupole en béton et pavés de verre circulaires. Le fenestrage de cette façade s'insère dans une trame composée de piles principales de large section, marquant trois travées, et de piles secondaires, toutes exécutées en ciment armé mais parementées en briques de grès, et des horizontales des dalles des planchers en ciment armé apparent ; les allèges de briques disposées en gradins forment une transition entre l'avancée de l'ossature et le retrait des vitrages. Comme pour le bâtiment de la cité Martignac, une corniche plate sert d'assise à deux terrasses en gradins, celle du 4^e étage devant l'appartement du directeur et celle du 5^e étage sur laquel-

le ouvrent la cuisine et l'office, qui correspondent au sud avec le réfectoire et la salle de repos du personnel du central.

La façade du central téléphonique est traitée tout à fait différemment. Elle est par essence industrielle, en accord avec les activités qui s'y déroulent. Les salles des multiples, placées aux niveaux supérieurs, nécessitant un éclairage destiné aux opératrices qui travaillent devant des meubles assez hauts, les verrières occupent la majeure partie de la façade. Sur un socle à empattement taluté se développent huit travées identiques et trois hauts niveaux. L'ossature est ici uniquement traitée en ciment armé apparent, et l'on peut considérer cette façade comme un monolithe, prolongé par l'importante corniche au profil concave qui vient clore l'élévation et marquer la base des toits-terrasses. Les seuls éléments traités en briques sont les gradins des allèges et les couples de pilettes rythmant les garde-corps.

La liaison des deux corps de bâtiment se fait par une spectaculaire articulation : au pan coupé de l'angle des deux rues, un mur de briques armées, appareillées plein sur joint, qui développe sur toute la hauteur de l'édifice une surface plane, nue et aveugle, sans travées ni niveau. Ce mur a d'une part un rôle fonctionnel puisqu'il permet le passage et l'accrochage de kilomètres de câbles à l'intérieur, mais aussi un rôle formel de transition — d'ailleurs assez brutale — entre deux élévations différentes. Il se raccroche en hauteur avec la façade du central par le prolongement de la gorge ornée de pâtes de verre et de la large corniche, et avec la façade du bâtiment de l'administration, placée en retrait, par un décrochement au niveau de la terrasse du 5^e étage. En haut du mur de briques est fixée une grande horloge de vingt-quatre heures, exécutée par le ferronnier Szabo sur les dessins de l'architecte, avec des aiguilles en forme de carquois et de caducée, emblèmes de la poste, et les signes du zodiaque symbolisant — comme les vingt-quatre heures — l'activité incessante d'un central téléphonique. Ce cadran à claire-voie ne "détruit" pas la muralité de la brique, qui reste apparente dans les ajours de la ferronnerie. La haute élévation conserve ainsi le pouvoir monumental de sa masse bâtie qui a tant choqué le journaliste du *Matin*. L'horloge est noire et or comme l'ensemble des grilles et garde-corps en fer forgé qu'on trouve un peu partout dans l'édifice ; ces décors utiles sont raccordés aux fers des matériaux de construction. Le central Bergère évoque ce passage d'un des rares écrits de François Le Cœur : "À un moment où la transformation du mode de construction cherchait à s'exprimer, l'administration des PTT, avec le concours des architectes qu'elle a recrutés, aura ainsi aidé à dégager les lignes caractéristiques de l'usine élégante²⁴."

Cette "usine élégante", édifice hautement singulier, radical et polémique, restera unique dans la production de l'architecte. La réflexion qu'il y mène sur l'expression

21 L'auteur explique qu'il se fait l'écho du sentiment des passants. Un autre article défavorable paraît au même moment en Belgique. Mais "l'affaire" n'en reste pas là : Le Cœur reçoit le soutien de plusieurs artistes et architectes — en particulier celui de Baudot — qui s'insurgent contre l'article du *Matin*.

22 Sur ce programme, voir notre article cité plus haut (note 14), p. 49.

23 Nous reprenons ici la description qu'en fait Baudot dans *L'Architecture, le passé, le présent*, Paris, H. Laurens, 1916, p. 155-156. Signalons que, d'après les mémoires de Degaine, les piles d'ossature seraient en ciment armé. Baudot a cependant des informations de première main, et il semble que dans le cas présent il ait fallu recourir au béton armé pour des piles recevant une compression très importante.

24 *L'Architecture et les PTT*, manuscrit inédit. 85 IFA 2.

à donner aux matériaux armés et, implicitement, sur les limites du système Cottancin, est contemporaine des projets non réalisés pour l'hôtel des postes du Havre dans lesquels, pour la première fois, l'architecte renonce à la brique.

L'hôtel des postes du Havre

C'est en mars 1913 que Le Cœur se voit confier par le ministère des PTT l'étude de ce nouvel édifice, qu'il doit élever de concert avec l'architecte municipal William Cargill. Mais, bientôt, la correspondance et les délibérations du Conseil municipal révèlent le véritable abîme doctrinal qui sépare les deux hommes. Si le choix d'une construction en ciment armé est acquise d'emblée — Cargill devant assurer la direction du chantier —, Le Cœur refuse d'en étudier la structure car, écrit-il, "je conçois la construction en ciment armé d'une façon tout à fait différente de la vôtre et ma façon de procéder nécessite ma présence journalière sur le chantier²⁵." Les polémiques les plus retentissantes éclatent au sujet des façades et des toitures : projets de Le Cœur²⁶, contre-projets de Cargill, autant d'études qui semblent ne pas être destinées au même édifice. Suivant les vœux de la municipalité qui les engage à s'inspirer du tristement historiciste hôtel des postes de Dijon, Cargill conçoit des façades-plaquages en pierre masquant les matériaux de construction à l'aide d'un lourd vocabulaire ornemental (baies cintrées et agrafées, frontons sculptés, lanterneaux) et coiffe l'ensemble de combles à lucarnes. Le Cœur, horrifié, qualifie ces projets de "sorte de pièce montée en salade russe²⁷" et explique au maire que l'effort de son confrère "n'a consisté jusqu'ici qu'à calquer [ses propres] projets pour leur faire subir d'horribles et monstrueuses contorsions" et que celui-ci "croit encore que l'architecture consiste simplement à faire collection de cartes postales où l'on puise, comme en un livre de cuisine, pour l'accommodement des restes de monuments conçus par d'autres²⁸."

Leur orageuse collaboration s'avérant infructueuse, le projet leur est finalement retiré au printemps 1914 : la commission d'arbitrage conclut à la nécessité de nommer un nouvel architecte, unique cette fois, mais la déclaration de guerre ajournera la construction²⁹.

Le premier conflit mondial, qui suspend l'achèvement du central Bergère et la construction du bureau de poste attendant, met aussi un terme définitif à un projet pour deux lycées à Pau (1912-1914) et diffère les recherches d'un terrain dans le quartier de Vaugirard pour un lycée qui ne verra le jour que vingt ans plus tard.

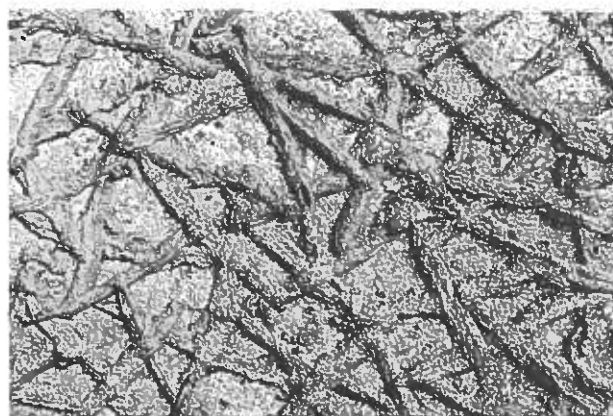
Pendant la guerre, François Le Cœur, mobilisé le 13 août 1914, critique en privé "ce militarisme arriéré et stupide qui va nous perdre³⁰." Il élève quelques constructions, dont une maternité ouvrière à Levallois-Perret pour le ministère de l'Armement. Au cours d'une de ses rares permissions à Paris — il est alors stationné à Sannois (Val-d'Oise) —, il rend une dernière visite à son maître Anatole de Baudot : "J'ai eu le temps [...] de voir chez lui le

patron De Baudot, bien faible et bien bas. Il m'a fait beaucoup de peine à voir mais je lui ai fait beaucoup de plaisir³¹." Le "patron" devait mourir quelques mois plus tard, le 28 février 1915. Dans son livre posthume *L'Architecture, le passé, le présent*, Baudot consacre quelques pages³² au central Bergère, rendant ainsi un hommage appuyé à celui qui fut sans doute le meilleur de ses élèves.

Les œuvres de la maturité (1919-1934)

Démobilisé le 29 janvier 1919, Le Cœur retrouve le confort familial après une période d'angoisses et de troubles. Désireux de se consacrer aux siens, il surélève sa maison de Flainville et sacrifie au style cauchois : aux toits-terrasses initiaux, il substitue une toiture d'ardoises.

La commande de la fondation Paul-Parquet intervient au même moment. Créé par la veuve de l'ancien proprié-



Ciment projeté à la truelle, central téléphonique Temple, 1923.

taire des parfums Houbigant en 1919, et destiné à l'origine à inculquer des règles d'hygiène pré et néo-natales aux femmes nécessiteuses de Neuilly, ce centre d'hygiène infantile ouvre ses portes en 1922. Son emplacement campagnard — un beau terrain de l'île de la Jatte, bordé par deux bras de la Seine — et la fonction de l'établissement semblent avoir dicté à Le Cœur des solutions qui lui sont inhabituelles : l'édifice ressemble à un grand cottage anglais, encadrant une vaste pelouse, couvert de toits à croupes revêtus de petites tuiles plates rustiques. À l'extérieur, afin d'éviter les risques de contagion, des barrières blanches dirigent le public vers les différents services. En façade sur le boulevard, deux médaillons représentant des bébés emmaillottés évoquent la destination du bâtiment. Le mode de construction adopté prolonge les œuvres d'avant la guerre : la brique et le ciment armés — mis en œuvre par Degaine — font ici leur dernière apparition.

Un architecte spécialisé

Mais l'essentiel de sa production de l'entre-deux-guerres réside dans une série de centraux téléphoniques,

25 Lettre à W. Cargill, 8 juillet 1913. 85 IFA 61/1.

26 Voir notre article cité plus haut (note 14), p. 49-50.

27 Lettre à W. Cargill, 3 novembre 1913. 85 IFA 61/1.

28 Lettre au maire du Havre, 30 décembre 1913. 85 IFA 61/1.

29 L'hôtel des postes du Havre sera finalement construit par Léon Chiffrot entre 1920 et 1926.

30 Lettre à sa femme, 16 août 1916. Paris, coll. part.

31 Lettre à sa femme, 13 octobre 1914. Paris, coll. part.

32 P. 152-158. Voir ci-dessus note 23.

que Le Cœur élève principalement à Paris et dans la banlieue parisienne. Depuis 1912, les techniques de télécommunications avaient considérablement évolué et le central Bergère ne pouvait être considéré que comme un lointain modèle. Il faut à nouveau tout inventer pour abriter ces programmes industriels de haute technicité. Le Cœur va donner raison à Anatole de Baudot qui avait prophétisé qu'il fallait "attendre des programmes mêmes et de l'utilisation judicieuse des moyens de construction la révélation des formes"³³.

Le style caractéristique de la seconde partie de l'œuvre de Le Cœur se met en place dans le central M de la rue du Temple (1920-1925), il est décliné dans le projet (non réalisé) du central Bourse (1926-1931) et dans le central M' (1928-1935) de la rue des Archives, et trouve son accomplissement dans l'hôtel des postes de Reims (1923-1931).

On assiste alors à la mise en place d'un vocabulaire architectural assez aride, exécuté dans une structure monolithique de béton armé, qui se justifie pleinement sur le plan fonctionnel : larges travées cintrées (économie de fondations et de matière, résistance plus forte qu'une surface plane), hautes allèges (permettant l'encastrement des câbles dans les dalles doubles des planchers), affirmation des vides sur les pleins (besoins des services, diffusion optimale d'air et de lumière, économie de la matière bâtie). Pour la mise en œuvre, Le Cœur fait désormais le plus souvent appel à André Lafond, concessionnaire Henebique³⁴.

Ayant définitivement abandonné la brique et ne recourant plus qu'exceptionnellement aux enduits, le Cœur travaille sur l'aspect à donner au béton tout au long des années 1920 et 1930. Baudot, une fois de plus, avait clairement envisagé ce que Le Cœur et Perret allaient mettre en œuvre : "Enfin d'autres essais — peut-être les plus concluants jusqu'ici — consistent à intéresser toute surface, quelle que soit son étendue, sans procéder ni par applique ni par enfilage. Au fur et à mesure que le ciment s'étale on laisse sur l'enduit définitif des éléments de natures diverses tels que cailloux, débris réduits de verre, de marbre, etc., et les résultats sont excellents, d'autant plus qu'ils sont très économiquement obtenus"³⁵.

Sur la façade du central de la rue du Temple, les parties de remplissage de la façade sont recouvertes d'un entrecroisement de filaments irréguliers de ciment projetés à la truelle³⁶ ; la partie basse des piles est ravalée au pic. Celle de la rue des Archives est travaillée à la boucharde. À Reims, Le Cœur a pour la première fois recours aux inclusions de roches colorées dans le béton brut de décoffrage : granit gris foncé pour le soubassement et l'ossature et cailloux roses de la Moselle pour les surfaces de remplissage. Ces roches sont par endroit ressorties à la boucharde. Au lycée Camille-Sée, sa dernière réalisation (1932-1935), un broyage de marbre rose est ajouté au ciment, qui est ensuite bouchardé ou défoncé au pic pour le mettre à jour en surface.

L'hôtel des postes de Reims

François Le Cœur a cinquante ans quand on lui confie la construction de l'hôtel des postes de Reims³⁷. L'opportunité est grande : un édifice postal pour une ville importante, sur un large terrain dégagé, devant contenir à la fois les services postaux, téléphoniques et télégraphiques. L'opération s'inscrit dans le contexte de la première Reconstruction, la ville de Reims ayant été ravagée par les bombardements. L'emplacement, en plein centre historique de la ville, constitue un défi. En effet, la partie nord-ouest du nouveau bâtiment était projetée en bordure de la place Royale, et l'ensemble était perpendiculaire à la cathédrale de Reims, que Le Cœur considérait à juste titre comme "un des spécimens les plus parfaits de l'architecture gothique"³⁸. En fait ce voisinage exceptionnel se révèle extrêmement stimulant pour l'architecte.

L'évolution du chantier est bien connue, grâce à un nombre important de photographies datées. Les travaux démarrent au début de l'année 1927, les fondations sont établies en mai, le 21 juin la dalle de l'ensemble du rez-de-chaussée est coulée ; un mois plus tard les façades de la salle du public et les piles du corps principal sont montées ; le 24 décembre la dalle du 2^e étage est en place. Le gros œuvre s'achève pendant l'hiver 1928 : fin février, les coffrages en bois des toits-terrasses sont assemblés et, début mars, on coule la dalle de couverture. Il faudra ensuite plus d'une année pour effectuer les installations techniques et les aménagements intérieurs ; l'ouverture au public a lieu en avril 1930.

La construction est établie en ossature de béton armé, avec par endroits un remplissage de briques et de moellons. Cette ossature se compose de piles, de poutres et de dalles ; les hautes allèges et les fins meneaux sont exécutés dans le même matériau. La matière brute de décoffra-



Ciment ravalé au pic, lycée Camille-Sée, 1934.

33 L'Architecture..., op. cit., p. 173.

34 Entreprise SGTBA (Société générale des travaux en béton armé), 45, rue de la Procession, Paris 15^e, ancien établissement Dumesnil.

35 L'Architecture..., op. cit., p. 187-188. On ne voit d'ailleurs pas à quels essais Baudot peut faire allusion avant 1915.

36 Le Cœur avait déjà fait, à plus petite échelle, l'expérience de ce revêtement, en particulier pour le soubassement de la fondation Paul-Parquet.

37 Sur cet édifice, voir notre article cité plus haut (note 14), p. 50-51.

38 Manuscrit inédit cité plus haut (note 24).

ge est seulement animée par les nuances des inclusions de roches colorées, réparties pour souligner les lignes architecturales et la modénature.

Le plan allongé est caractérisé par son asymétrie, sa lisibilité, son rythme ample et continu, l'harmonisation des espaces ouverts. L'enchaînement du plan correspond à celui des façades. Le Cœur exécute ici, à une grande échelle et pour l'ensemble d'un édifice, ses larges travées cintrées, inaugurées au central téléphonique de la rue du Temple ; elles sont ponctuées à Reims par un ordre colossal de colonnes engagées. La force expressive de ces redents est renforcée par leur nombre — douze — et surtout par le fait qu'ils sont appliqués à un édifice dégagé, tandis que les centraux parisiens s'élevaient entre mitoyens. À Reims, ce sont ces travées en arc de cercle qui impriment son caractère à l'œuvre, aussi bien en plan qu'en élévation, et la rotonde de la salle du public en constitue la conclusion formelle.

La composition de l'hôtel des postes de Reims évoque à plus d'un titre la cathédrale voisine. Ainsi le disque de la salle du public, doublé par l'anneau de celle des guichets, font écho au chœur et au déambulatoire de l'édifice gothique ; la travée perpendiculaire cite le transept, et le long vaisseau longitudinal, la nef principale ; le nombre réduit des points d'appui et l'importance des surfaces vitrées sont aussi des réponses du *xx^e* siècle à l'esprit des constructeurs gothiques, dont Baudot préconisait l'exemple.

Avec la réalisation de Reims, l'audience de François Le Cœur s'élargit, la presse architecturale consacre des articles détaillées à l'édifice et le projet figure dans des expositions en France et à l'étranger.

En 1929, à l'initiative d'Auguste Perret, Henri Prost, directeur de l'École spéciale d'architecture, lui confie la charge d'un atelier, qu'il assume pendant une année. À partir de janvier 1933, son nom figure dans le comité d'honneur de L'Architecture d'aujourd'hui.

Mais la consécration de l'architecte arrive véritablement avec son ultime œuvre, le lycée Camille-Sée³⁹, qui sera inauguré peu de temps après le décès de son auteur⁴⁰. Renouvelant un programme traité à plusieurs reprises par ses maîtres Charles Le Cœur et Anatole de Baudot, il conçoit une série de solutions nouvelles pour répondre à un problème typiquement parisien, la pression

foncière. Il s'agit de construire un lycée de jeunes filles — le premier lycée parisien édifié depuis 1913 — sur un terrain trois fois trop petit au regard des normes d'alors. Annexé à la conception d'ensemble, le square adjacent autorise Le Cœur à imaginer un édifice purement minéral, sans un arbre — une apothéose du béton apparent. L'exiguïté de la parcelle entraîne une construction en hauteur, sur sept niveaux (dont un en cour anglaise), qui à son tour suscite nombre de solutions innovantes, inspirées des édifices industriels ou commerciaux : entrée par un souterrain, "distribution" des élèves dans les étages et les ailes grâce à des escalators, et, surtout, vastes préaux superposés à chaque étage, bordant les salles de classe et fonctionnant comme espaces de récréation.

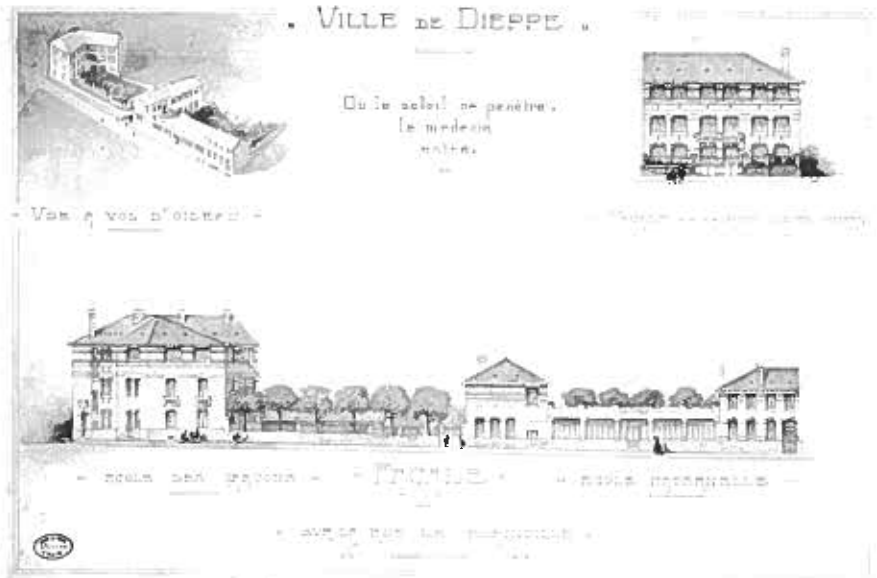
Le lycée Camille-Sée, l'un des édifices français les plus publiés de l'entre-deux-guerres, fourmille de telles innovations, immédiatement reprises — jusqu'à son plan très particulier — dans les autres lycées nouveaux de la capitale. Plus important peut-être est son système constructif, certes bien rodé par Le Cœur dans les années trente, une structure en béton armé véritablement monolithique, et la variété des trouvailles concernant l'aspect de ce béton. Les modénatures minimales mettent en valeur le côté lisse des murs, animés seulement par les percements généreux. Une formule inédite de parement, un granit belge concassé dans le ciment à même le coffrage, donne aux murs une apparence rappelant une pierre rosée. La teinte inhabituelle de ce béton, au surplus bouchardé sur toute la surface des murs, a beaucoup séduit les contemporains et s'apprécie encore pleinement aujourd'hui.

Œuvre d'un architecte désormais maître de tous ses moyens, le lycée Camille-Sée devient aussi le chant du cygne de François Le Cœur, disparu, jeune, avant même l'achèvement du chantier. Sa carrière dense est riche d'innovations formelles et surtout constructives qui lui confèrent la place d'un pionnier de l'architecture française de béton armé.

Isabelle Carreau-Vacher est chargée de cours d'histoire de l'art contemporain à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Elle achève sa thèse de doctorat, *Un modernisme à la française : l'œuvre de l'architecte François Le Cœur (1872-1934)*, sous la direction du professeur Jean-Paul Bouillon.

39 Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 12 janvier 1995.

40 Deux ouvrages monographiques assurent également une certaine diffusion à son œuvre : une plaquette éditée par Édari (Starsbourg) sans date, vers 1930, puis un ouvrage un peu postérieur à sa mort, *François Le Cœur, architecte, 1872-1934* (Paris, Vincent et Fréal, 1938), dont l'introduction et l'iconographie sont dues à Robert Lemerrier.



ARCHIVES DE FRANÇOIS LE CŒUR RÉPERTOIRE

Le présent répertoire est volontairement sommaire, et renvoie à l'inventaire détaillé consultable à l'Ifa.

Le fonds d'archives de François Le Cœur, donné en 1959 au Conservatoire national des arts et métiers, est depuis 1989 déposé à l'Ifa et conservé sous le numéro de sous-série 85 IFA. Les numéros qui apparaissent ci-dessous sont ceux des articles : les cotes complètes comprennent ces numéros précédés du numéro de sous-série (85 IFA 1, par exemple).

Les cotes 1 à 60 sont celles des dossiers (pièces écrites, calques pliés et tirages); elles désignent les boîtes d'archives, et sont éventuellement complétées par un numéro de chemise placé après une barre oblique (85 IFA 53/1 par exemple). Les cotes 100 à 189 sont celles des documents graphiques à plat conservés en tiroirs, celles commençant par 200 renvoient aux calques roulés (très peu nombreux), celles commençant par 300 aux photographies. Le fonds ne comprend pas de maquettes.

PIÈCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Documents biographiques

- Nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, 1920; au grade d'adjudant de réserve; correspondance administrative; condoléances, remerciements, oraison funèbre de FLC (par F. Vial); correspondance avec les banques, 1925-1932.
François Le Cœur : travaux d'architecture 1907-1930, éd. Édari, Strasbourg, [1930] : deux

exemplaires, dactylogramme.

100. Dessin de nu (non signé), n.d.

Documents professionnels

- 2/1. Numéros de revues anglaises et américaines. 1897-1921.
- 2/2. Listes des prix, curriculum vitae, cartes postales (la Corse); Raoul Schwob, *Le Guide du propriétaire*, Paris, 1923.
- 3, 4, 5/1-2. Séries de prix. 1926-1934.
- 5/3. Cahiers des charges générales du ministère des Postes, 1933; SACI, *Les Cités ouvrières des grandes*

compagnies de chemin de fer, Paris, 1921.

- 300/19. Photographies : un monument (aux morts [?], Royer architecte, Lefebvre sculpteur) ; vues de planches d'un travail d'école (d'un élève de FLC ? signature peu lisible "Le Soroff").

Activités à la Commission des bâtiments et des collèges (ministère de l'Instruction publique)

- 6/1. Estimation d'un projet d'acquisition de terrain par l'État, n.d.; correspondance avec des directeurs

de collèges (Lille, Amiens, Melun, etc.), 1911-1919.

Projets sans suite

7/1. Projets pour M^{me} Bonnet, M. Chauvy, le docteur P. F. Attaix, les Retraites ouvrières : correspondance, documents graphiques. 1909-1914.

Entretien, direction de travaux à Paris. 1902-1917.

6/2-5. Notamment pour M. Blanchet, 33, av. des Ternes, 17^e arr., 1910-1914; la princesse de Brancovan, 81, av. Victor-Hugo, 16^e arr., 1909-1914; le laboratoire Billon, 46, rue Pierre-Charron, 1905-1908; Édouard Estaunié, 75, rue de Vaugirard, 6^e arr., 1916-1917; M. Huot, 20, r. du Boccador, 8^e arr., 1905-1911; M. Stoeckel, 16, av. d'Orléans (du Général-Leclerc), 14^e arr., 1902-1910; poste centrale, rue du Louvre, 1^{er} arr., 1910-1912; lycée, 12^e arr.; crèche de l'Espérance, 7, av. Félix-Faure, 15^e arr.; collège Sévigné, 10, rue de Condé, 6^e arr.; appartements 34, r. de la Faisanderie, 16^e arr., 225, rue de l'Université, 11, rue de Solférino, 7^e arr.; hôtel de Mme Tollin, 11 bis, bd Beauséjour, 16^e arr.

53/3. Pour M. Bertrand, 14, r. de Pontoise, 5^e arr.; Wrotnowski, 8, r. de la Barouillère; Laver et Rossignol, 64-66, rue de la Faisanderie, 16^e arr.

Recueils chronologiques de correspondance

7/2-3. Correspondance relative à l'hôtel des postes de Dieppe (Seine-Maritime). 1909-1935.

7/4-5, 8/1-3. Correspondance avec les PTT. 1911-1914, 1920-1924.

8/4-5. Correspondance "bureau". 1913-1915.

9. Livre de correspondance. 1931-1941.

Comptabilité de l'agence

11/1-2. Caisse, salaires, honoraires, 1906-1911.

11/3-4. Talons de chèques, journal de caisse. 1922-1933.

12/1. Assurances. 1931-1954.

12/2. Devis. 1919-1942.

Maquettes d'ouvrages sur François Le Cœur

100. Maquette du livre publié par Édari [1932] : croquis.

63. Matériaux pour le livre de Lemerrier *François Le Cœur, architecte* [1938] : maquettes de l'ouvrage, documentation écrite (articles, revues, manuscrits), documentation graphique (plans redessinés).

300/20. Matériaux pour le livre de



Central téléphonique rue du Temple, Paris : a façade vers 1925.

Lemerrier : documentation photographique (tirages concernant les principales réalisations de FLC).

TRAVAUX D'ÉCOLE

Documentation

190. Portefeuille des travaux de vacances des élèves de l'École Centrale des arts et des manufactures, 1895.

Photographie de groupe des élèves de l'école.

Lycée Montaigne : bâtiments de la chapelle et de l'infirmerie. 1893-1894.

190. Plans par niveaux des bâtiments, coupe et élévation de la chapelle.

Projet de cinématique. 1894.

190. Perspective d'un engrenage conique et mémoire accompagnant le document graphique.

Projet de mécanique. 1895.

190. Plan d'une poutre et mémoire.

Projet de chaudière à vapeur. 1895.

190. Plans et élévations d'une cheminée et d'une chaudière à foyer intérieur.

Projet de résistance. 1895.

191. Plans et coupes d'une manivelle et d'une tête de bielle.

Projet de machines. 1893-1894.

191. Plans d'une machine horizontale.

Projet de transmission de mouvement. N.d.

191. Plan d'un manchon à frettes et mémoire.

Salle des pas perdus pour un palais législatif. 1894.

191. Élévation de la salle et détail d'un fronton.

Maison d'un garde forestier. 1894.

191. Plan, coupe et élévation.

Café-restaurant. 1894.

191. Plan et élévation.

Détails d'architecture. 1893-1894.

191. Ordres dorique et ionique ; fenêtre avec fronton, porte d'entrée d'une école communale et porte des ateliers d'une grande usine.

PROJETS ET RÉALISATIONS

École normale de jeunes filles, Sèvres (Hauts-de-Seine) : réaménagement et extension. 1882-1925.

Charles Le Cœur transforme en école supérieure de jeunes filles l'ancienne manufacture de porcelaines de Sèvres; FLC construit de nouvelles classes et des dépendances.

53/2. Correspondance, rapport aux Domaines, correspondance avec la directrice de l'École. 1925.

101. Plans par niveaux, 1882 (Ch.LC), 1906 (FLC); plans de plusieurs salles, 1882 (Ch.LC et n.s.); plans



Maison
d'André
Fontaine,
1913.
Cl. Henri
Membre.

aquarellés de salles, n.d.; détails (parfois aquarellés), n.d.; balcon-terrasse en ciment armé (FLC); cour d'honneur, n.d.; grille de la cour (aquarellé), n.d.; plan des dortoirs, n.d.; infirmerie du pavillon ouest, 1908 (FLC); nouvelles classes en rez-de-chaussée : élévations, 1920, 1922 (FLC).

**Hôpital de Montluçon (Allier) :
extension. 1892-1911.**

FLC succède à Charles Le Cœur (Ch.LC).

53/1. Correspondance avec la ville, maître d'ouvrage. 1903.

102. Relevés des bâtiments existants : plans, élévations (illis.), 1892, 1899. Bâtiment des fiévreux : façades; pavillon non identifié, bât. B et C : coupes, 1899. Études pour divers bâtiments, n.d., n.s.; façades du service de chirurgie, 1904 (Ch.LC), et 1911 (FLC); de la maternité, 1911 (FLC).

103. Plan masse localisant l'extension, n.d., n.s.; pavillon d'isolement : plans, coupes, élévations, n.d. et 1912 (FLC); pavillon des contagieux : plan, n.d., n.s.; détails : base d'un pilastre (Ch.LC), charpente des dortoirs, ventilateur, n.d.

104. Plan d'ensemble (illis.), 1903; cuisine : élévation du pignon, 1902 (FLC), plans, coupes, élévation; pavillons de chirurgie et d'opérations : plans, coupes, élévations, n.d.; pavillon des vieux : plan de niveau, 1911 (FLC); maternité : coupe, élévation, n.d.; détails de construction, de menuiserie, 1901.

**Hôpital cantonal de Tournan-en-Brie
(Seine-et-Marne). 1898.**

192. Plans, coupe, élévations : un document aquarellé, calque, tirages. 1898.

**Résidence secondaire de Géo Bonet-
Maury, Saint-Aubin-sur-Mer
(Seine-Maritime). 1903-1909.**

105. Plans, coupes, élévations, perspective, élévation de porte, n.d.; plans, coupes, élévations (bleus), 1903 (FLC); perspective aquarellée, n.d.; plan d'un terrain route de Châtillon, à Malakoff (Hauts-de-Seine); quelques lettres de G. Bonet-Maury relatives aux travaux, 1906-1909.

**Écoles primaires et maternelles,
Dieppe (Seine-Maritime) :
entretien et extension. 1905-1913.**

13/1-2. Correspondance générale, cahiers des charges, devis. 1905-1913.

15/1. Note sur les constructions scolaires projetées. 1905.

École Florian

14/1. Devis, 1905; coupe pour l'aménagement d'une classe, n.d.

107/1. Plan de classe, élévation de clôture à démolir, 1905 (FLC); élévation de clôture, 1909.

École maternelle ("asile") Thomas

14/5. Devis. 1905.

107/2. Plans des niveaux, 1905 (FLC); coupe, élévation, 1909.

École de Janval

14/6. Devis modificatif, liste de mobilier scolaire. Vers 1905.

107/3. Préaux : coupes, 1909; détails de charpente, de pignon, sanitaires, n.d.

École Louis-Vitet

14/8. Devis. 1905.

107/5. Projet d'aménagement : plan de rez-de-chaussée, façade, 1905 (FLC); sanitaires, 1909; buanderie, porte de classe, n.d.

École Descellier

14/9. Devis, 1905; relevés (Lorrain, arch.), 1876.

107/6. Projet d'aménagement : plans par niveaux, façade, 1905; préau, 1909; fer forgé de la porte d'entrée, carrelage, n.d.

École Michelet

14/7. Devis estimatif, n.d.; lettre à l'inspection d'académie, 1910.

107/4. Façade sur rue, 1909; préaux : plans, coupes, élévations, 1905 (FLC), 1909; lavabos, sanitaires, 1909.



Central téléphonique rue Bergère, Paris : maquette (façade rue du Fbg-Poissonnière), 1913.

Crèche de l'asile maternel du Pollet
14/4. Devis, correspondance avec l'architecte voyer, l'inspecteur primaire. 1905-1910.

107/7. Façade sur rue, préau, lambris en fibro-ciment, construction d'une classe, détails (fenêtre, couronnement du pignon). 1909 et n.d.

École de filles Fénelon, Dieppe (Seine-Maritime). 1905-1910.

15/1. Notice descriptive, devis, cahiers des charges pour les travaux en béton armé; plan de situation, plans par niveaux, coupes. 1905.

109. Élévations, plans par niveaux, coupes; détails décoratifs : plans et coupes; plans de l'entreprise de gros œuvre; plans des planchers en béton armé. N.d. et 1910.

Groupe scolaire de garçons Richard-Simon, Dieppe (Seine-Maritime). 1905-1910.

15/2. Dispositions générales, devis, cahiers des charges, rapports; plans de situation, élévations latérales. 1905.

108. Plans par niveaux, des fondations, des toitures, de la terrasse, coupes, élévations, plan de situation, élévations sur cour, 1905 et n.d.; élévation du pavillon de la directrice, 1910; plans, coupes et perspective aquarellées, n.d. (FLC); plans d'entreprise, n.d.

188. Élévation de l'entrée, plans des escaliers, n.d.; plans des sous-sols, 1908.

Résidence secondaire Parodi, La Saline (Seine-Maritime). 1906-1907.

15/3. Correspondance avec les entreprises, devis, cahiers des charges, 1906-1907; plans, coupes, élévations, 1906.

110. Plans par niveaux, coupe, élévations, plan du plancher haut du rez-de-chaussée, 1906 (FLC); détails grandeur.

Central téléphonique, 22, rue Chaudron, Paris 10^e : extension. 1906-1911.

16. Programme de travaux, n.d.; correspondance avec le ministère des PTT (maître d'ouvrage), les entreprises, 1906-1909; forages et sondages; surélévation : correspondance, devis, 1907-1908; consolidation de structures, maçonnerie, menuiserie, électricité, chauffage : correspondance, devis, 1909-1911. Documents graphiques : relevés par niveaux; faux plancher, détails (bleus).

114. Plan du 5^e étage, coupe. 1908 (FLC).

Hôtel du comte de Chantemerle, 9, boulevard du Château, Neuilly (Hauts-de-Seine) : aménagement des communs. 1906-1912.

14/2. Correspondance avec le maître d'ouvrage, 1906-1912; mémoires, acomptes.

14/3. Mémoires.

121. Plan des communs et du rez-de-chaussée, élévation de la cuisine, détails. N.d.

Maison de Théodore Steeg, Flainville (Seine-Maritime) : extension. 1907-1908.

17/2. Cahier des charges, correspondance avec l'entreprise de maçonnerie. 1908.

115. Plans, élévations, détails de portes et de menuiserie. 1907-1908 (FLC) et n.d.

Maison de repos de l'Union des enfants de la Seine, La Varenne-Saint-Hilaire (Val-de-Marne) : extension. 1907-1912.

15/4. Correspondance avec le maître d'ouvrage, les entreprises, 1907-1912; devis, mémoires; coupures de presse. Croquis, relevé de façade, projet d'aménagement de l'étage, n.d.

113. Plans, coupe, élévation, vue de la façade restaurée. 1908 (FLC).

Annexe du ministère des Postes, télégraphe et téléphone, 5, cité Martignac, Paris 7^e. 1907-1909.

FLC puis son fils Claude restent chargés de l'entretien (les dossiers vont jusqu'en 1943).

17/1. Notice explicative, cahiers des charges, notes de calculs, plans, coupes et élévations. Juin 1907. Lettre d'André Ventre. 1911.

Acquisition de l'immeuble Pradie, remise en état de la couverture. 1922. Installation d'élévateurs hydrauliques. 1925.

111. Projets rejetés (Godefroy, Hugot, arch.) : plans, coupes, élévations. Projet de FLC : plans, coupes, élévations. Avril-sept. 1907.

112. Détails (bleus). N.d. Plans par niveaux du 4^e au 7^e étage. 1927 (FLC).

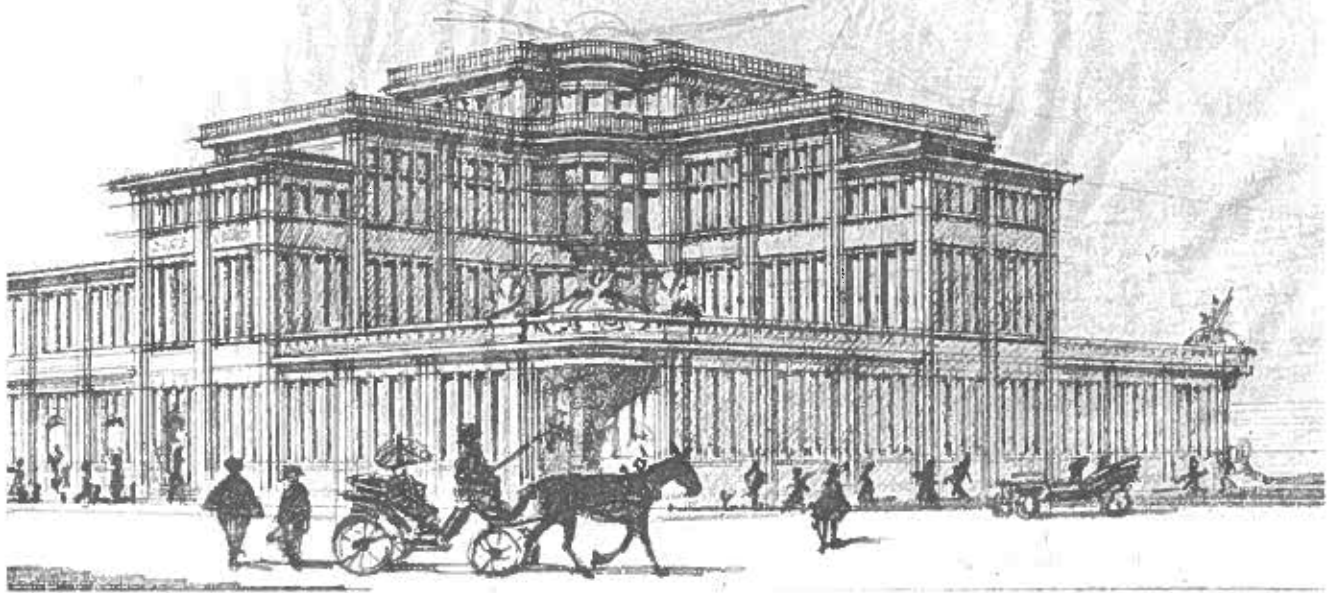
Plans par niveaux, 103-107, rue de Grenelle et 5, cité Martignac. 1943 (CLIC).

200/1. Plan du rez-de-chaussée. Septembre 1907 (FLC).

300/4. Vues de dessins, vues extérieures et intérieures, vues de détails (placards, frises à motifs géométriques).



Central téléphonique Bergère, Paris : détail de ferronnerie. Cl. Étienne Revault, 1994.



Projet d'hôtel des postes au Havre : perspective, 1914.

**Central télégraphique,
103, rue de Grenelle, Paris 7^e :
surélévation. 1908-1928.**

- 18/1. Surélévation du bâtiment A, escalier de secours (1910) : correspondance, devis, relevés. 1909-1914.
- 18/2. Électricité, plomberie : correspondance, devis, documents graphiques. 1911-1915.
- 19/1-3. Correspondance. 1913-1922.
- 19/4. Communs, escalier, salle de repos, passerelle vers la cité Martignac, peinture de la cour. 1922.
- 20/1. Réfection et entretien : correspondance, devis. 1922-1926.
- 116. Surélévation du bâtiment A, aménagement des sous-sols, des 1^{er} et 2^e étages, d'escaliers : plans, 1908; plans des niveaux supérieurs, 1910-1912 (FLC).
- 117. Plans par niveaux des bâtiments A et C, des passerelles, de la chaufferie. 1926 et n.d.
- 118, 119. Plans par niveaux, tous bâtiments. 1927-1928.

**Dépôt de matériel des PTT,
Émerainville (Seine-et-Marne). 1909.**

- 120. Hangars en ciment armé : plans et coupes; maison du gardien : plan, coupe, élévations. 1909 (FLC) et n.d.

**Maison et atelier d'André Fontaine,
84, avenue Denfert-Rochereau, Paris
14^e. 1909-1913.**

FLC s'occupe encore d'aménagements intérieurs après la guerre.

- 21/1. Chauffage, couverture : devis, mémoires. 1909-1913.
- 62. Correspondance reçue d'André Fontaine et de locataires, 1909-1914 ; devis et mémoires de travaux (notamment Degaine, béton armé), 1910-1911 ; aménagements intérieurs, 1917-1919, 1922 (Ruhlmann, décorateur, devis, plans, tirages annotés).
- 122. Plans, élévations, détails (FLC); escalier; jardin. N.d.

**Maison de retraite
des artistes lyriques, Ris-Orangis
(Essonne) : agrandissement.
1910-1922.**

Ancien château de Ris.

- 21/2. Deux lettres. 1914 et n.d.
- 123. Plan cadastral; plans, élévations, perspective, détails de façades, plans des chambres, 1922 et n.d.; plans d'ingénieurs, escalier et planchers, 1910.

**Immeuble de rapport pour M. Guéret,
72, boulevard de la Gare
(auj. Vincent-Auriol), Paris 13^e.
1911-1913.**

- 26/1. Devis d'entreprises, plans des sanitaires, attachements, situations. 1911-1913.
- 130. Plans, coupes, élévations, plans des fondations, détails de façade. 1911.
- 300/17. Vue extérieure (planche imprimée).

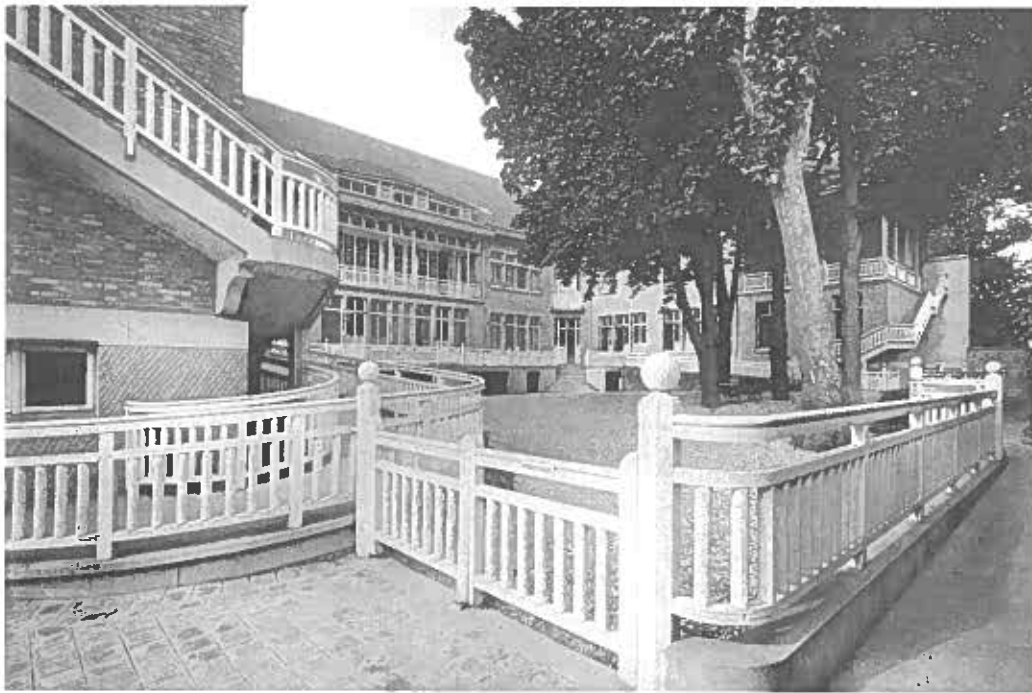
**Atelier de François Cottet,
10, rue Cassini, Paris 14^e :
surélévation. 1912.**

- 53/4. Devis d'électricité. 1912.
- 131. Croquis, plan de situation, plans par niveaux, coupes, croquis d'huisseries. N.d.

**Central téléphonique Bergère
et bureau de poste, Paris 9^e.
1912-1933.**

Central téléphonique (construit de 1912 à 1918), rue Bergère et 17, rue du Faubourg-Poissonnière; bureau de poste n° 48 (projeté en 1913, construit en 1920), rue Bergère; extension dans la cour et surélévation du central ("Trudaine-Poissonnière") en 1929-1933.

- 21/3-4, 22/1-2. Correspondance, 1912-1915 et 1919-1925; attachements, 1913-1914; devis et mémoires, 1916-1918; avancement des travaux, achèvement, 1919-1921.
- 23/1. Égouts, répartiteur, chauffage, paratonnerre, malfaçons : correspondance, devis. 1918-1926.
- 23/2. Mémoires, attachements. 1923-1928.
- 24/1. Polémique avec *Le Matin*. Plans par niveaux, 1912; plans de surélévation, 1922; plans du bureau d'études, 1923.
- 61/1. Programmes annuels de travaux, devis, mémoires, attachements, correspondance avec l'administration militaire, pour les travaux réalisés pendant la guerre, 1913-



Fondation
Paul-Parquet, Neuilly :
cour intérieure, vers 1921,
Cl. Trosley.

- 1918 ; pour les travaux de ferronnerie, 1913-1921.
- 24/2 et 25/1. Extension "Trudaine-Poissonnière" : plans, 1929 ; plans d'exécution de béton armé, 1931 ; correspondance, devis, situations, 1929-1933.
124. Plan du local des lignes, 1910 ; avant-projet : plans, coupes, élévations, janvier-février 1912.
- 125-126. Plans des fondations, des canalisations ; plans par niveaux, élévations, plans d'éclairage, octobre 1912.
- 127-128. Bureau n° 48 : plans par niveaux, 1913-1918 ; central Bergère : détails (décoration de façade, grille) et plans de construction (Pilliard, ing.), 1914 et n.d.
129. Détail de la grille d'entrée (Pilliard, ing.), 1920 ; canalisations, 1920-1921 ; extension "Trudaine" : plans, coupes, élévations, 1929-1932.
- 200/7. Plans par niveaux. 1912 (FLC).
- 300/7. Vues de documents graphiques, vues de chantier, vues extérieures (dont la terrasse de l'extension, identification incertaine) et intérieures (le hall du bureau de poste), vues de détails.
- Hôtel des postes du Havre (Seine-Maritime) : projet. 1913-1914.**
Non réalisé (mécontente avec l'architecte municipal).
- 61/2. Correspondance avec l'administration et avec William Cargill, architecte municipal associé. 1913-1914.
134. Croquis (plans, parfois au fusain, façades, perspective, détails), 1913

et n.d. ; plan de situation, plans par niveaux, plan de l'entrepôt des tabacs, 1913.

135. Perspective, élévations, coupes, plans de détails. 1914 et n.d.

Lycées boulevard Bardanègre, Pau (Pyrénées-Atlantiques) : projet. 1912-1914.

Projet non réalisé.

- 132-133. Plans par niveaux, élévations, par l'architecte du lycée de Pau (illis.), 1895.

Croquis : plans masse, par niveaux, façades ; plans des niveaux, n.d. ; plans d'ensemble, élévations. 1912-1914 (FLC).

Atelier des PTT, 29, rue Saint-Sabin, Paris 11^e : entretien. 1916-1919.

Atelier de force motrice du service pneumatique.

- 27/1. Réfection de toiture : devis et correspondance, attachements, mémoires. 1916-1919.

Maternité ouvrière, rue Danton et rue Ernest-Cognacq, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). 1917.

Aujourd'hui détruit. Maternité de l'usine Delacourt, édifice léger monté en trois mois.

183. Plans d'ensemble.

Usine Delacourt, 39, rue Fouquet, Levallois-Perret : extension. 1917.

184. Portes de bureau, escalier, grille, rampe, lampadaires : plans, détails, détails grandeur.

Siège de la Société nouvelle de machines-outils à Asnières (Hauts-de-Seine). 1918.

136. Croquis et élévations de portes, de rampes. 1918 et n.d.

Fondation Paul-Parquet pour l'hygiène infantile, rue du Lieutenant-Boncour, île de la Jatte, Neuilly (Hauts-de-Seine). 1919.

137. Plans, coupe, élévations (dont certaines coloriées ou aquarellées), élévation du portail d'entrée. 1919 et n.d.

- 300/10. Deux vues extérieures.

Maison de famille, Flainville (Seine-Maritime). 1919.

138. Plan, coupe, élévation, perspectives intérieures, détails, 1919 et n.d. ; plan d'un bac à sable dans le jardin, n.d. [vers 1930?].

- 300/18. Vue depuis la maison ; la salle à manger.

Établissements Félix Bernard, 135-137, rue Broca

(auj. Léon-Maurice Nordmann), Paris 13^e : surélévation. 1920-1923.

141. Plans, coupes, élévations, 1894.
Plan masse, plan d'un nouveau magasin, agrandissement, aménagement de la cour (et couverture : plans d'ingénieur), surélévation. 1920, 1923.

Bureau de poste rue des Flandres, Le Bourget (Seine-Saint-Denis) : extension. 1920-1924.

- 30/3. Correspondance, devis ; contentieux. 1920-1924.

181. Plans par niveaux, n.d.

Hôtel des postes de Melun (Seine-et-Marne). 1920-1927.

FLC n'est pas l'architecte ; peut-être a-t-il succédé aux deux premiers pour des études non conservées dans les archives.

- 27/4. Projet de V. Millet : plans, éléva-

tions, devis, cahiers des charges. 1920-1921.

27/5-9, 28/1-2. Projet d'Auguste Bluy-
sen (1922) : devis, cahiers des
charges, 1922, 1924; sondages,
1923; plans, coupes, élévations
des projets successifs, 1924-1927.

Hôtel des postes de Toulon (Var). 1920-1930.

142. Plan de situation, croquis (plans
d'ensemble, portes, grilles, détails),
n.d.; plans par niveaux, 1920,
1926 (FLC); coupes, élévations,
1921, 1925 (FLC), 1926; transfor-
mation intérieure, 1930 (FLC).

300/8. Trois vues des plans du rez-de-
chaussée.

Hôtel des postes de Marseille (Bouches-du-Rhône) : surélévation. 1920-1931.

27/2. Devis (J.-H. Huot, arch.). 1899.
Notes sur le projet, 1920-1923;
honoraires pour un projet non
retenu, 1930.

139. Plans par niveaux, coupe, éléva-
tions. 1889 (illis.).
Plans par niveaux, élévations,
1920; plan de l'annexe, 1923
(FLC).

140. Annexe rue Belzunce : plans par
niveaux, 1923; élévations, 1931.

Central téléphonique "M", 106-108, rue du Temple, Paris 3^e. 1920-1933.

28/3. Devis, 1921; état d'avancement
des travaux, 1922-1926; corres-

pondance avec les entreprises,
1926-1933. Plans par niveaux,
1925.

29/1-2, 30/1. Attachements de maçon-
nerie, 1923-1926; correspondance
avec l'entreprise de béton armé,
1926-1933; correspondance admi-
nistrative, 1930-1933. Plans de
béton armé, 1923-1924.

143. Plans par niveaux, coupes, éléva-
tions, 1920-1924; détails de
construction, 1925, 1928; projet
d'extension, 1930; plans d'ingé-
nieur, par niveaux, 1926.

300/9. Vues extérieures et de détails.

Hôtel des postes de Rouen (Seine-Maritime) : surélévation. 1920-1933.

*Projet non réalisé. L'un des projets concerne
une construction complète.*

30/2. Note manuscrite sur l'évolution
du projet.

146. Plans par niveaux, élévations,
1920-1933 (FLC); construction de
sanitaires, 1925 (FLC); galerie
d'examen des câbles : coupes,
1925 (FLC).

200/4. Plans par niveaux, élévations.
1933.

300/13. Vues de documents gra-
phiques (dont un projet d'en-
semble pour la façade).

Bureau de poste et central téléphonique, Asnières (Hauts-de- Seine) : extension. 1921-1934.

33/2. Correspondance, devis, dossiers
par entreprises. 1923-1934. Amé-

nagement du local des facteurs,
1921; élévations, plans, élévation
de la porte d'entrée, 1923-1924.

144. Croquis au fusain, plan d'ensemble,
n.d.; axonométrie, plans par
niveaux, 1932; élévations, coupes,
plans par niveaux, 1923, 1933-1934.

300/6. Huit vues identiques sur l'angle.

Bureau de poste, Montbéliard (Doubs) : transformation. 1921-1926.

33/1. Correspondance, 1921-1926;
devis, 1923. Plans par niveaux
(bleus), plans de modifications,
1923 et n.d. (FLC).

Hôtel des postes de Colombes (Hauts-de-Seine). 1921-1935.

*FLC succède à M. Vinson, architecte de la
Seine; Cl. Le Cœur est chargé d'une exten-
sion en 1949.*

31/1-2, 32/1. Correspondance, 1921-
1935; devis, 1927; correspondan-
ce, devis, mémoires des entre-
prises, 1928-1935; plans par
niveaux, 1926; sondages, 1928.

32/2. Plans et élévations, plans de
béton armé, de menuiserie. 1927-
1929.

Surélévation de 1949 : plan de
C.L.C.

148. Plans par niveaux, coupes, 1922-
1927; élévations, 1927, 1929.

Hôtel d'Édouard Estanié, rue Raffet, Paris 16^e. 1922.

Aujourd'hui détruit.

145. Croquis (fenêtres, façades, plans



Hôtel d'Édouard
Estanié,
Paris (démoli) :
la façade vers
1922.

par niveaux), n.d.; plans, coupes, élévations, 1922 (FLC).

200/2. Plans par niveaux, élévations. 1922 (FLC).

300/11. Deux vues extérieures.

Maison d'A. Legrand, Dieppe (Seine-Maritime). 1923.

33/3. Correspondance avec le maître d'ouvrage, 1923; plans, coupes, élévations, détails, plans par niveaux (bleus), n.d.

Bureau de poste de Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime) : extension. 1923.

33/4. Correspondance avec le ministère des PTT, devis, devis d'entreprises, marchés; plans, coupes, élévations. 1923.

Central "Rive droite", rue Pigalle, Paris 9^e. 1923.

Plan d'ensemble. 1923.

Mairie et groupe scolaire, Witry-les-Reims (Marne). 1923-1924.

147. Plan parcellaire, plans d'ensemble. Groupe scolaire : plans par niveaux, coupes, élévations, fondations; croquis; détails de béton armé. Mairie : croquis d'élévations et détails; coupes, élévations. 1923-1924.

Caserne de la Garde républicaine "Nouvelle France", rue du Faubourg-Poissonnière et rue d'Hauteville, Paris 10^e : extension. 1923-1924.

149. Plan par niveaux de l'existant; croquis; plan d'extension. 1923-1924.

Hôtel des postes de Bagneux (Hauts-de-Seine) : aménagements intérieurs. 1923-1924.

27/4. Relevés du bureau de poste, devis, devis des entreprises. 1923-1924.

Hôtel des postes de Reims. 1923-1930.

34/1. Plans de maçonnerie (coffrage de la terrasse). 1927.

Diffusion de l'œuvre : correspondance, catalogue. 1937 et n.d.

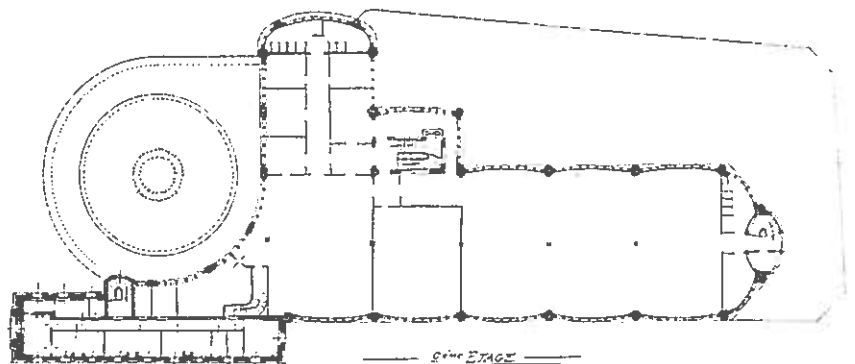
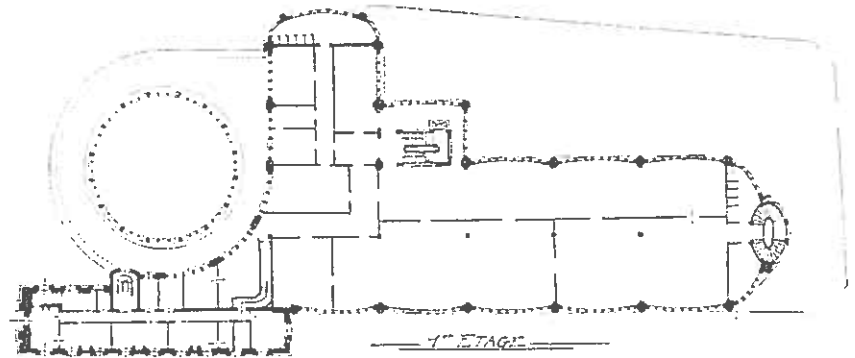
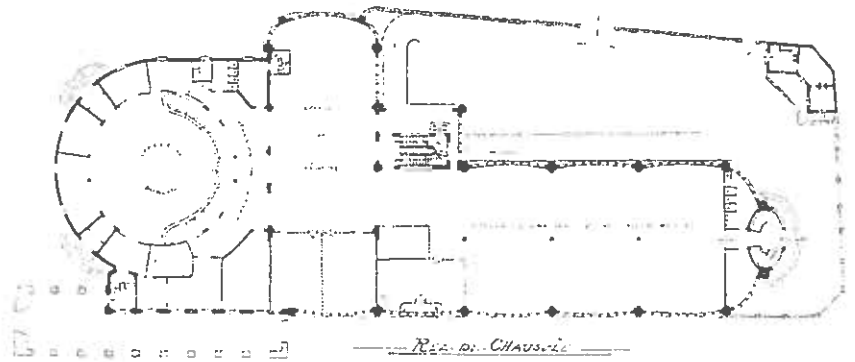
150. Plans par niveaux, coupes, 1923-1928; pavillon du concierge, 1928; trémie du monte-charge, 1930.

200/3. Élévations, coupes. 1926.

300/2. Vue du terrain avant construction, vues de chantier et de réalisation.

Agence du Crédit mobilier français, 30-32, rue Taitbout, Paris 9^e : extension. 1924.

153. Plans par niveaux, n.d.; élévation et coupe, 1924.



Hôtel des postes de Reims, plans des niveaux, vers 1925.

Central téléphonique "Longchamp", Suresnes (Hauts-de-Seine). 1925-1931.

Le central (également dénommé Puteaux-Suresnes) est entretenu après 1934 par Claude Le Cœur, qui le surélève de trois niveaux en 1936.

34/3, 35/1. Correspondance avec le ministère des PTT, 1925-1939; devis, 1927; sondages, 1929; correspondance avec les entreprises, devis, mémoires, 1930-1931.

35/2. Avant-projet, 1926; plans, coupes, élévations, 1926-1929.

160. Plans par niveaux, coupes, élévations. 1926-1929, 1935 (Cl.LC). Surélévation : plans, coupes, élévations (Cl.LC). 1936.

300/3. Vues extérieures (Chevojon, photographe).

300/5. Vues extérieures après la surélévation (négatifs, contacts).

Station radiotéléphonique, Ajaccio (Corse-du-Sud). 1926.

34/2. Correspondance avec l'architecte départemental et le ministère des PTT, 1926; plans, n.d.

Maison du baron Henri de Rothschild, Chantilly (Oise). 1926-1927.

Projet non réalisé.

156. Plans par niveaux, coupes, élévations, perspectives. 1926-1927.

Service téléphonique de Neuilly (Hauts-de-Seine) : extension. 1926-1927.

157. Plans des niveaux. 1926-1927.

Central téléphonique "Bourse", 8, place de la Bourse, 5-9, rue Feydeau, Paris 2^e. 1926-1930.

Projet non réalisé.

154. Croquis : hall, escaliers, élévation de l'entrée; plans par niveaux,

coupe schématique, élévations.
1926-1930.

155. Plans définitifs. 1928.

**Bureau de poste,
107, rue de Grenelle, Paris 7^e :**
aménagement. 1927.

106. Plans par niveau, de réfection de
la cour. 1927 et n.d.

**Bureau de poste n° 121,
28, rue des Fêtes, Paris 19^e :**
extension. 1927.

158. Plans par niveaux, aménagement
d'une galerie. 1927.

**Hôtel des postes d'Ivry-sur-Seine
(Val-de-Marne). 1927-1933.**

39/1. Devis de l'architecte, 1927-1928;
devis, mémoires, correspondance
avec les entreprises, 1929-1932;
bilan, 1932. Avant-projet, plans,
1927, 1930.

164. Plans par niveaux. 1930 (modifiés
en 1933).

**Central téléphonique "République" ou
"M", 63, rue des Archives, Paris 3^e.
1927-1935.**

*Le central est situé à l'arrière du central
"M" de la rue du Temple (voir ci-dessus).*

40/1, 41/1. Correspondance avec
l'administration, ordres de service,
dossiers par entreprises, réception
définitive (1931-1933). 1927-1935.
Plans, coupes, élévations, croquis.
1928-1930.

159. Plans par niveaux, 1928-1933;
ascenseur et monte-charge, 1931.

300/15. Vue extérieure du porche
d'entrée.

**Hôtel des postes de Charenton-le-Pont
(Val-de-Marne). 1927-1935.**

*Le dossier contient également un projet
d'extension d'après guerre (Georges Labro,
arch.)*

36/1-2, 37/1-2. Correspondance avec
l'administration, devis estimatif,
correspondance et devis des entre-
prises, notes de calculs, états
d'avancement des travaux, récep-
tion définitive (1934). 1927-1935.

38/1. Avant-projet, 1927; plans,
coupes, élévations, plans de
béton, plan de démolition de
l'existant, 1929.

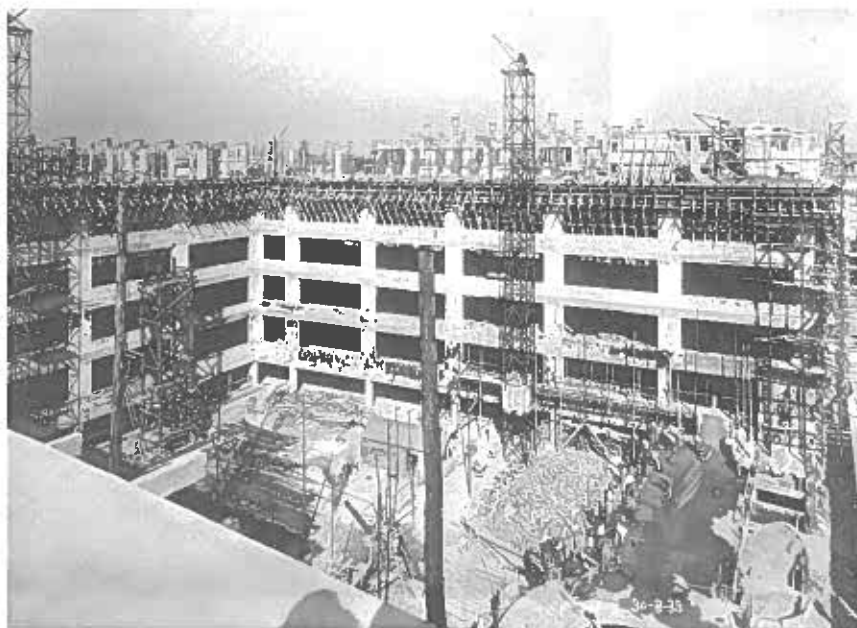
163. Plans par niveaux. 1930, modifiés
1933.

38/2. Projet d'extension (G. Labro,
arch.) : plans, coupes, élévations,
plans de gros œuvre. 1946-1951.

**Maison de Mme Languet,
25, rue de Villejust (auj. Paul-Valéry),
Paris 16^e : aménagement (?). 1929.**

53/5. Historique de la propriété, n.d.

161. Plans par niveaux, coupes, éléva-
tions, d'après relevés. 1929.



Lycée Camille-Sée : le décofrage, août 1933. Paris, coll. part.

**Bureau de poste n° 102, boulevard
Pasteur et boulevard de Vaugirard,
Paris 15^e. 1929-1930.**

162. Plans par niveaux, élévations.
1929-1930.

**Central téléphonique d'Enghien-les-
Bains (Val-d'Oise). 1929-1933.**

165. Plans des abords, plans par
niveaux, coupes, élévations. 1929-
1930, modifiés 1933.

**Central téléphonique et bureau de
poste, Clamart (Hauts-de-Seine).
1930-1933.**

166. Plans par niveaux. 1930, modifiés
1933.

300/19. Vue à l'achèvement du chan-
tier (identification incertaine).

**Collège de jeunes filles,
Corte (Haute-Corse). 1931-1932.**

167. Plans de nivellement; croquis
(plans, perspectives); plans,
coupes. 1931-1932.

300/12. Vues extérieures et intérieures.

**Lycée rue Lakanal, Montpellier
(Hérault). 1932-1933.**

Projet non réalisé.

168. Plans par niveaux, coupes, éléva-
tions, axonométrie. 1932-1933.

**Bureau de poste Asnières-Chanzy,
rue Henri-Martin, Asnières
(Hauts-de-Seine). 1932-1934.**

152. Plans par niveaux, coupes, éléva-
tions. 1932-1934.

**Bureau de poste n° 65,
103, avenue de la République,
Paris 11^e : aménagement. 1932-1935.**

39/2. Correspondance, devis, 1933-
1935. Plan d'aménagement du rez-

de-chaussée, enseigne du bureau,
1932-1933.

**Lycée Camille-Sée,
11, rue Léon-Lhermitte, Paris 15^e.
1932-1938.**

*L'annexe (à l'arrière du lycée, rue Made-
moiselle et rue Joseph-Lionville, cartons 51 et
suivants) a été construite par Claude Le
Cœur après le décès de FLC.*

42/1. Plans et notes relatives à un ter-
rain rue Vaugirard, avant expro-
priation. 1914.

42/2-3, 43/1. Devis, cahiers des
charges, attachements. 1934-1935.

43/2, 44, 45/1. Plans de l'entreprise de
béton armé (Lafond), mémoires de
maçonnerie. 1932-1934.

45/2, 46, 47, 48, 49/1-2, 50/1-2.
Mémoires des entreprises de
second œuvre. 1933-1937.

49/3. Mémoires du compte prorata.
1934-1936.

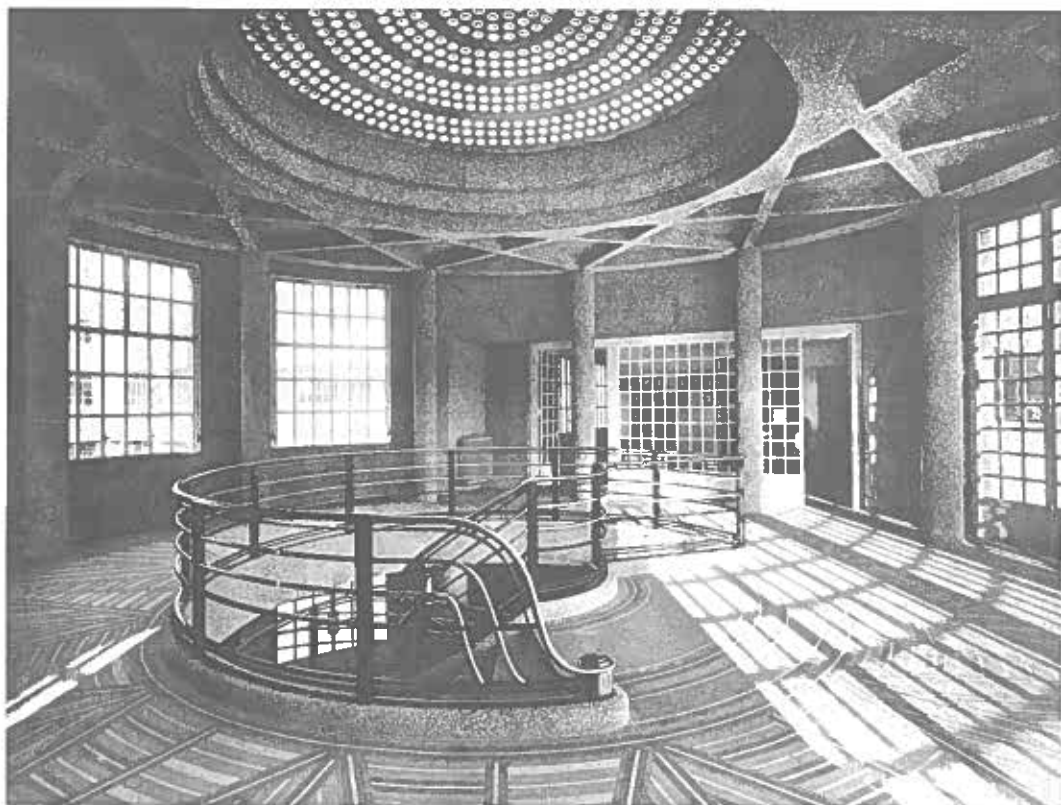
50/3. Installation d'horloges élec-
triques : devis, correspondance,
prospectus. 1934-1935.

50/4. Correspondance avec les entre-
prises. Publication du projet : cor-
respondance avec les revues;
article de *La Construction moder-
ne*, 1934.

51. Annexe (gymnase, appartements) :
devis estimatifs, plans, coupes,
élévations, détails. 1936-1938
(C.I.L.C.).

52. Annexe : plans d'entreprises, sou-
missions non retenues, plans
généraux, correspondance avec la
direction du lycée. 1936-1938
(C.I.L.C.).

54. Exposé du projet, demande d'auto-
risation de construire, croquis.
1932.



Lycée Camille-Sée :
hall d'entrée, vers 1934.
Cl. M. Grivol.

55. Dossiers d'entreprises : maçonnerie, béton armé, menuiseries métalliques, électricité. 1933-1934.
56. Mobilier scolaire : croquis de meubles (pupitres, bureaux).
57. Correspondance administrative. 1931-1937. Annexe : Programme demandé, croquis de situation. 1936-1937.
58. Annexe : construction d'un abri bombardement pour 12 personnes. 1937.
59. Annexe : Dossiers d'entreprises : charpente, menuiserie, carrelage. 1937-1938.
60. Annexe : Dossiers d'entreprises (suite) : chauffage, électricité, plomberie, 1938-1940. Correspondance administrative et honoraires, procès-verbaux de réception définitive, bilan de l'opération. 1938-1941.
169. Plan de situation, axonométrie, plans par niveaux, coupe, plans des salles, détails. 1932-1934.
170. Détails, plans et coupes des ailes. 1932.
171. Plans par niveaux, coupes, élévations (tirages), 1932-1934; cuisine et réfectoire : plans, n.d.
172. Planches de présentation (mêmes documents que dans le dossier 85 IFA 169).
173. Annexe : plan de situation, d'ensemble, plans du gymnase, des appartements, du passage souterrain, détails, perspective au fusain. 1935-1938 (Cl.LC).
- 200/6. Cuisine, réfectoire, meubles : plans (tirages peu lisibles). N.d.
- 300/1. Vues de chantier (tirages N&B) et vues de l'annexe (R. Picard, photographie).
- Central de radio-diffusion de Palaiseau-Villebon, Villebon-sur-Yvette (Essonne). 1932-1939.**
Collaborateur et successeur : Claude Le Cœur
177. Plan d'ensemble, plans par niveaux, élévations, 1934 (FLC); axonométrie, 1932; clôture, projet de salle des machines, 1938-1939 (Cl.LC).
- 300/16. Photos de repérage [?], du terrain, de maquette, du chantier, du bâtiment construit (extérieur, salles des machines).
- Foyer international universitaire, rue Mabillon, Paris 6^e. 1933.**
174. Plans par niveaux. 1933.
- Central téléphonique "Inter-Archives", 61, rue des Archives, Paris 3^e. 1933.**
Immeuble mitoyen du central "M" (voir ci-dessus).
185. Plans par niveaux. 1930 (illis.), 1933 (FLC).
- Bureau de poste Asnières-Centre, rue Edmé-Périer, Asnières (Hauts-de-Seine). 1933-1934.**
Projet non réalisé.
151. Plan d'ensemble, plan des abords, plans par niveaux, élévations, perspective. 1933-1934.
- 200/5. Plans, coupes, élévations (tirages peu lisibles). 1934.
- Lycée Carnot, boulevard Maiesherbes, Paris 17^e : extension. 1933-1934.**
175. Plan d'ensemble, escalier, salle de gymnastique, sanitaires. 1933-1934.
- Hôtel des postes d'Ajaccio (Corse-du-Sud). 1933-1934.**
Projet non réalisé.
176. Plans, coupes, élévations, plans des planchers. 1933-1934.
- Bureau de poste n° 56, 168, avenue Daumesnil, Paris 12^e : aménagement, nouvelle façade. 1934.**
179. Plan de situation, plans, coupes, élévations, fondations, planchers. 1934.
- 300/14. Vue du plan du rez-de-chaussée.
- Bureau de tri postal, Caen (Calvados) : réaménagement. 1934.**
178. Plans, coupes, élévations, détails. 1934.



Élèves du lycée
Camille-Sée vers
1950.
Cl. Brassai
(© Gilberte
Brassai 1997, tous
droits réservés ;
coll. part.)

Bureau de poste Asnières-Quatre routes, Asnières (Hauts-de-Seine) : aménagement. 1934-1935.

53/6. Réception provisoire, 1934 ; correspondance avec l'entreprise de serrurerie, 1935.

PROJETS NON DATÉS

Maison de M^{me} Duvignaud, La Chapelle-sur-Dun (Seine-Maritime) : extension. [Vers 1910].

180. Projet d'agrandissement : plan de la maison, élévation d'un mur ; relevé en élévation.

Service de la Télégraphie sans fil, 5, rue Froidevaux, Paris 14^e.

182. Plans par niveaux, coupes.

Maison Fournier, Loguivy (Côtes-d'Armor) : aménagement.

186. Croquis en plan, plans des niveaux, coupe, élévations.

Bureau de poste n° 80, 1-5, rue Dupin, Paris 6^e : aménagement.

187. Plan (FLC) ; élévation de la salle d'attente.

Bureau de poste non identifié n° 1.

189/1. Plans des niveaux.

Bureau de poste non identifié n° 2.

189/2. Croquis en plan.

Central télégraphique, quai de Valmy, Paris 10^e.

189/3. Avant-projet : plans par niveaux.

Immeuble, 129, rue Montmartre et 46, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris 2^e.

189/5. Plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage.

Monument aux agents des PTT morts pour la France. [Vers 1920].

Localisation inconnue (probablement l'ancien ministère des PTT). Avec la participation de Robert Lemercier, dessinateur, et Szabo, ferronnier.

189/6. Deux élévations du monument, dont une rehaussée à la gouache.

Crèche et école maternelle, [Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)?].

189/7. Plan, coupe, élévations, perspective aérienne (aquarellés).



*François Le Cœur, Central téléphonique
Bergère, Paris : détail de ferronnerie.
Cl. Étienne Revault, 1994.*

Institut français
d'architecture
Président : François Barré
Directeur : Luciana Ravel

Département Archives
et histoire
Responsable : Maurice Culot

6, rue de Tournon,
75006 Paris
Tél. : 01 46 33 90 36
Fax : 01 46 33 02 11

Colonne
bulletin d'information
et de liaison du réseau
des archives d'architecture
du xx^e siècle

En collaboration avec
la Direction de l'architecture
(bureau de la recherche
architecturale)
et la Direction des archives
de France

Ce numéro a bénéficié d'une
subvention exceptionnelle
de la Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France

Imprimerie ADG, 4 bis, rue
d'Oran, 75018 Paris
Dépôt légal 4^e trimestre 1997
ISSN 1151-1621

PRIX : 30 Fr

Directeur de publication :
François Barré

Rédacteur en chef :
David Peyceré

Conception et réalisation
maquette : Julio Velasco

Ont participé à ce numéro :

Joseph Abram
(école d'architecture
de Nancy)

Isabelle Carreau-Vacher
(université de
Clermont-Ferrand)

Jean-Louis Cohen
(école d'architecture
de Paris-Villemin)

Catherine Coley (AMAL)

Pierre Frey
(Archives de la construction
moderne, EPFL, Lausanne)

Catherine Grosjean (AMAL)

Marc Le Cœur
(historien de l'art)

David Peyceré (Ifa)

Pierre Saddy
(école d'architecture
de Paris-Belleville)



Direction régionale
des affaires culturelles
Île-de-France